



Rapport d'O

rientation

Budgétaire pour l'année 2024

présenté au Conseil d'administration du Centre de gestion
de la Fonction publique territoriale des Deux-Sèvres

le 19 février 2024

Sommaire

Préalable	3
1. FICHE N°1 – Quelques éléments de contexte pour les orientations budgétaires 2024	4
2. FICHE N°2 – Le projet d'établissement du CDG79 pour la période 2022-2026.....	8
3. FICHE N°3 – La situation financière du CDG79 sous la mandature 2014-2020 [RAPPEL].....	12
4. FICHE N°4 – La situation financière du CDG79 depuis le début de la mandature, soit la période 2021-2023	16
5. FICHE N°5 – Les ressources humaines dédiées au fonctionnement du CDG79.....	22
6. FICHE N°6 - Les hypothèses retenues pour les orientations budgétaires du CDG79 en 2024 et 2025	26
7. FICHE N°7 - Les prévisions budgétaires 2024 par service ou mission.....	30
Synthèse	60

Préalable

Préalablement au vote du budget primitif, le débat d'orientation budgétaire (DOB) permet de discuter des orientations budgétaires d'une collectivité ou d'un établissement public et d'informer l'assemblée délibérante sur sa situation.

Le DOB est une étape obligatoire dans le cycle budgétaire des régions, des départements, des communes de plus de 3 500 habitants, des EPCI et des syndicats mixtes comprenant au moins une commune de plus de 3 500 habitants (art. L.2312-1, L.3312-1, L.4312-1, L.5211-36 et L5622-3 du CGCT).

Selon la jurisprudence, la tenue du DOB constitue une formalité substantielle. Aussi, toute délibération sur le budget qui n'a pas été précédée d'un tel débat est entachée d'illégalité.

La tenue du DOB doit intervenir dans les deux mois précédant l'examen du budget sur la base d'un rapport d'orientation budgétaire (ROB) établi par le Président.

Bien que non-obligatoire pour les centres de gestion, les Chambres régionales des comptes les engagent fortement à généraliser ces débats et introduire dans ceux-ci une analyse chiffrée des conséquences du renforcement des missions obligatoires résultant de la loi n°2012-347 du 12 mars 2012 : « *l'information des membres du conseil d'administration de l'établissement pourrait être améliorée par l'élargissement de l'analyse préalable aux débats d'orientation budgétaire à l'activité de l'ensemble des services, par la présentation de documents budgétaires dont les recettes et certaines dépenses seraient évaluées de façon plus sincère et par le débat et l'adoption du rapport annuel d'activité.* » (CRC Poitou Charentes, CDG de la Vienne, 1^{er} septembre 2011).

Aussi, à l'instar d'autres centres de gestion, le Centre de gestion des Deux-Sèvres (CDG79) organise, chaque année, son débat d'orientation budgétaire pour diffuser une information financière de qualité à ses administrateurs en facilitant les discussions sur les priorités et les évolutions de la situation, notamment budgétaire, de l'établissement, préalablement au vote du budget primitif.

Depuis le début du mandat en cours, la tenue des DOB intervient dans des contextes particuliers profondément marqués par des crises sanitaire, énergétique, inflationniste et climatique. L'exercice budgétaire 2024 ne fera pas exception et devra être élaboré dans un environnement chahuté et particulièrement contraint pour les collectivités locales.

FICHE N°1

QUELQUES ELEMENTS DE CONTEXTE POUR LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2024

A l'instar des derniers exercices, la préparation budgétaire 2024 s'inscrit dans un environnement complexe et d'une grande instabilité.

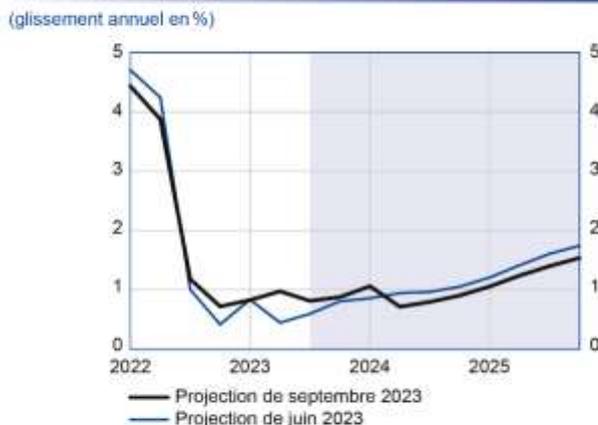
Le contexte macro-économique international et national en 2023 et ses perspectives en 2024

Au niveau international tout d'abord, selon l'OCDE, l'économie mondiale s'est montrée plus résiliente que prévu au premier semestre de 2023, mais les perspectives de croissance restent moroses.

En 2024, la croissance mondiale devrait être inférieure à celle observée en 2023 et l'inflation pourrait de nouveau s'avérer plus persistante qu'anticipé, dans la mesure où les marchés de l'énergie et des produits alimentaires pourraient encore subir des perturbations. Un ralentissement plus marqué de l'activité en Chine freinerait davantage la croissance partout dans le monde, avec une dette publique qui reste élevée dans de nombreux pays.

Au niveau national ensuite, la croissance du PIB devrait, d'après les projections de la Banque de France, être semblable à 2023, soit + 0,9 %. Il s'agit là cependant d'une perspective plus pessimiste que l'État, qui anticipe une progression de + 1,4 %, ou que la Commission européenne, qui fait l'hypothèse d'une évolution de + 1,2 %.

Graphique 3 : Croissance du PIB réel, en comparaison de la prévision de juin

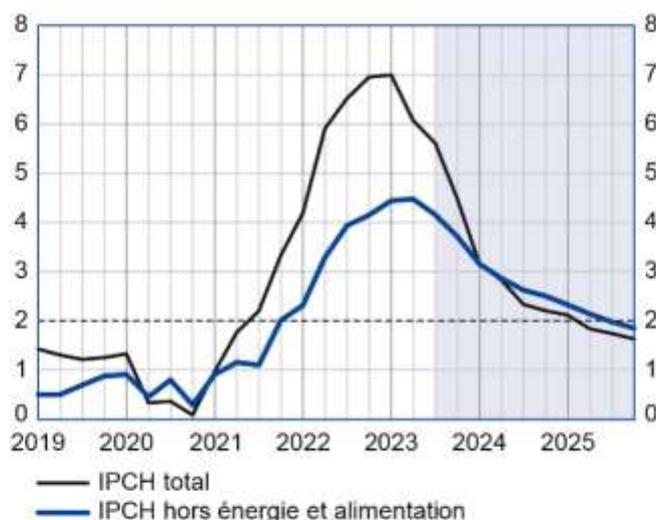


Sources : Insee jusqu'au deuxième trimestre 2023, projections Banque de France sur fond bleuté.

Les prévisions macro-économiques du projet de loi de finances (PLF) pour 2024 tablent sur un reflux notable de l'inflation qui s'établirait à + 2,6 % avec l'hypothèse d'une accalmie sur les prix des matières premières. Pour rappel, en moyenne annuelle, l'inflation totale s'établirait en 2023 à + 5,8 % et l'inflation hors énergie et alimentation à + 4,2 %.

Graphique 1 : IPCH et IPCH hors énergie et alimentation

(glissement annuel de séries trimestrielles, en %)



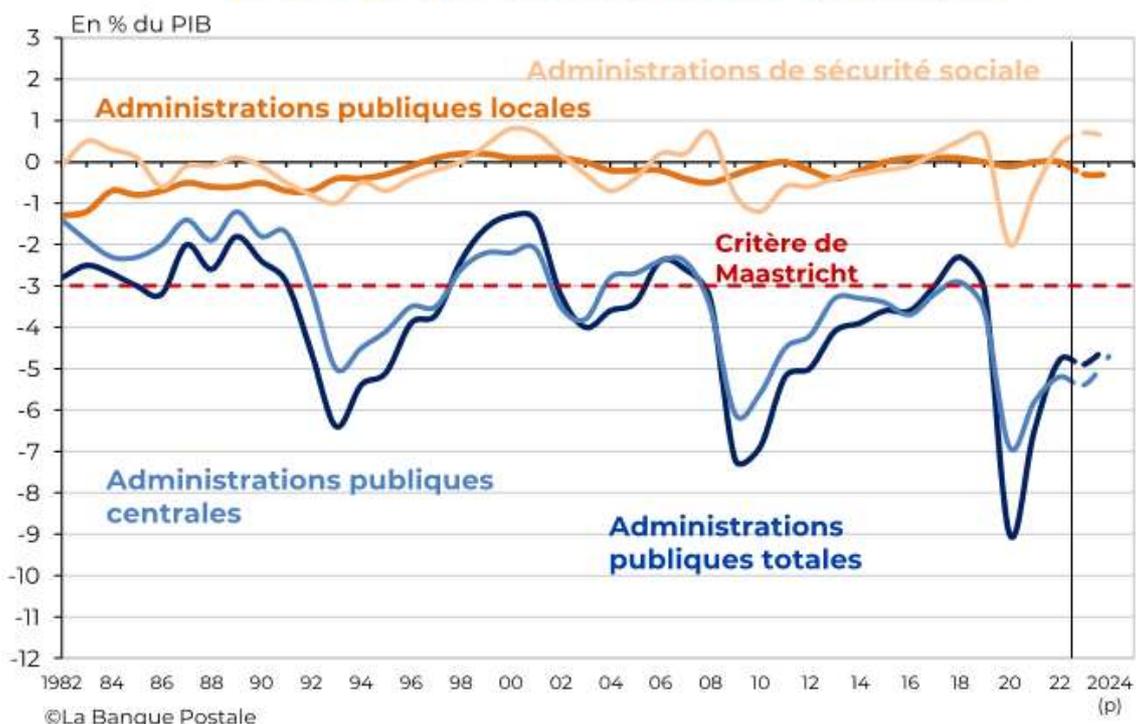
Note : IPCH, indice des prix à la consommation harmonisé.

Sources : Insee jusqu'au deuxième trimestre 2023, projections Banque de France sur fond bleuté.

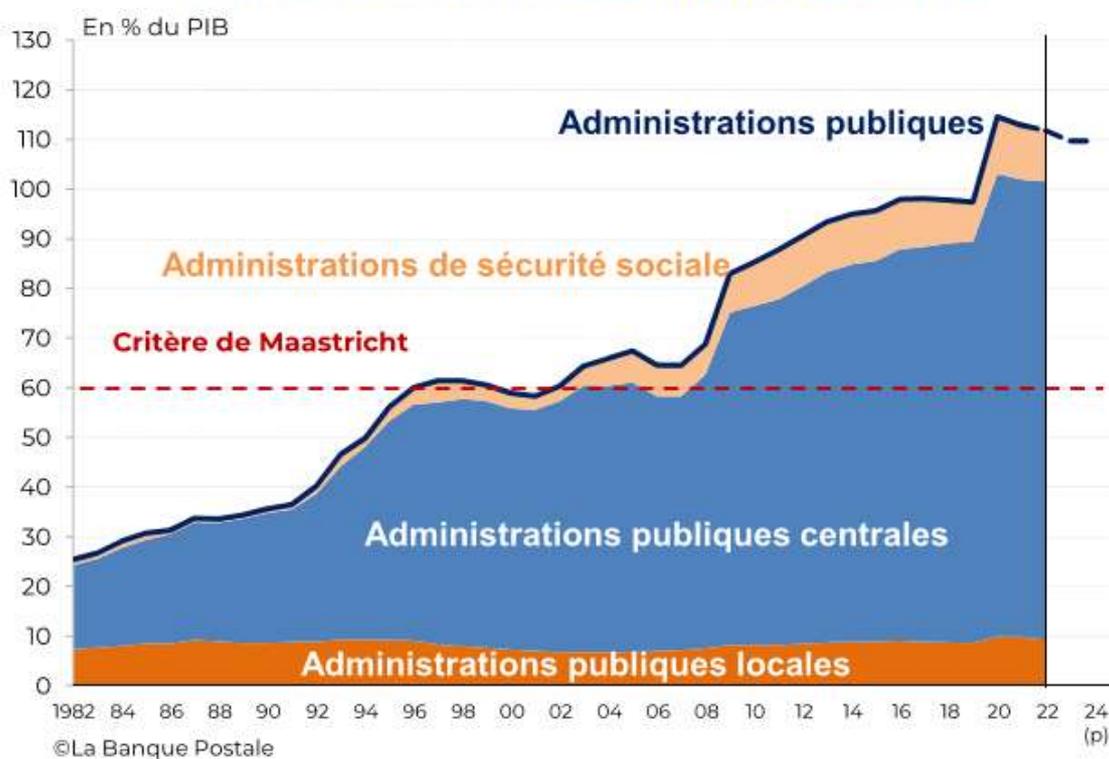
Le déficit public, au sens des critères de Maastricht, toutes administrations publiques confondues, devrait être inférieur à 5 % du PIB après avoir atteint 9 % en 2021. Toutefois, la dette publique, qui avait quasiment atteint un pic à près de 115 % du PIB en 2021, si elle amorce une trajectoire baissière en 2022 qui se poursuit en 2023, ne devrait se stabiliser à 110 % qu'à l'horizon 2027 et, cela, quand bien même le déficit public se réduit progressivement jusqu'à 3 % d'ici là. Cette trajectoire pluriannuelle des finances publiques est celle prévue dans le projet de loi de programmation des finances publiques (PLPFP 2023-2027).

La contribution des collectivités locales est, en valeur nominale, moins exigeante qu'au cours des deux dernières périodes de programmation (2012-2017 puis 2018-2022). Pour les collectivités locales, l'objectif d'évolution des dépenses (« Odedel ») serait de 0,5 % par an.

Le déficit des administrations publiques



La dette des administrations publiques



Le contexte de la coopération régionale des CDG avec la mise en œuvre du schéma régional de coordination, de mutualisation et de spécialisation

Le schéma régional de coordination, de mutualisation et de spécialisation adopté par les 12 Conseils d'administration des Centres de gestion de la Nouvelle-Aquitaine a pris effet au 1^{er} juillet 2021.

Organisant les travaux entre les douze centres de gestion, ce schéma préserve et affirme la place de chacun des établissements dans son propre département pour valoriser les relations de proximité avec les collectivités, mais aussi les autres usagers ou partenaires des centres de gestion.

En 2021 puis en 2022, le CDG79 a adhéré à deux nouveaux services régionaux que sont le service mutualisé d'organisation des concours et des examens (pour un coût annuel oscillant entre 40 et 60 K€) et le service mutualisé de production documentaire et d'expertise RH (pour un coût annuel avoisinant les 25 K€).

En 2023, le CDG79 a également décidé de se regrouper à l'échelle régionale avec d'autres centres de gestion pour organiser la mission de référent déontologue, laïcité et alerte éthique (pour un coût annuel de l'ordre de 4 K€).

D'autres perspectives de mutualisation ont été inscrites dans le schéma régional comme pouvant répondre à certains besoins non couverts ou à des offres de service en devenir. En 2024, la priorité devrait se concentrer sur les démarches concertées à mettre en œuvre dans le cadre de la réforme de la protection sociale complémentaire (PSC).

FICHE N°2

LE PROJET D'ETABLISSEMENT DU CDG79 POUR LA PERIODE 2022-2026

Le choix d'un projet stratégique et opérationnel pour le mandat

Dans un contexte de tension accrue entre l'évolution des besoins et l'évolution des ressources de la plupart des collectivités locales et EPCI, la situation financière des Centres de gestion tend également à se dégrader au niveau national. Le CDG79 n'est potentiellement pas épargné par ce constat.

C'est la raison pour laquelle le CDG79 a souhaité se doter d'un projet d'établissement et de mandature, à la fois « vision pour l'avenir » et « guide pour l'action », lui permettant :

- De consolider les équilibres financiers de l'établissement, tout en adoptant une politique tarifaire soutenable, reposant notamment sur la comptabilité analytique expérimentée sur l'exercice 2021
- De revisiter ses missions et de vérifier si elles sont en adéquation avec les besoins des collectivités
- D'identifier les nouveaux besoins permettant de développer de nouvelles offres de services
- De contribuer à aider les collectivités à se réinventer dans l'animation de leurs ressources humaines et face à leurs enjeux organisationnels et managériaux.

Le projet d'établissement du CDG79, tel que validé par le Conseil d'administration en date du 28 mars 2022, s'attache à répondre à quelques enjeux forts du CDG 79 sur son territoire :

- Un positionnement affirmé vis-à-vis des intercommunalités « têtes de pont » des regroupements (offre de services à adapter pour être au plus proche de leurs besoins et susciter leur intérêt ; une valeur ajoutée à démontrer pour être légitime sur les différents sujets).
- Le développement d'une offre qualitative et adaptée pour les petites communes en réponse à des besoins qui ne seront pas couverts demain par les intercommunalités.

- Un affichage clair de la complémentarité du CDG vis-à-vis des acteurs qui interviennent en périphérie de son action.
- Une articulation avec la dynamique de coopération régionale des CDG de Nouvelle-Aquitaine.

Un CDG « à mission » en se dotant d'une raison d'être

Le Bureau, réuni le 24 septembre 2021, a formalisé la raison d'être du CDG79 pour les années à venir.

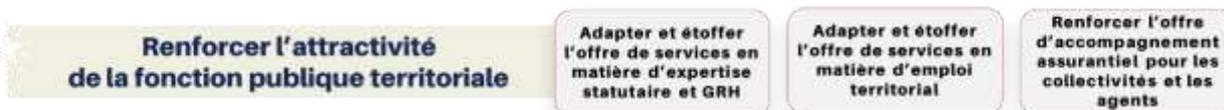
Dans un cheminement stratégique, la raison d'être consiste à donner du sens et à fixer un cap. En évitant deux lectures binaires basées, d'une part, sur la séparation des missions facultatives et obligatoires et, d'autre part, sur la légitimité institutionnelle et le cadre réglementaire de l'établissement, le Bureau a alors identifié la raison d'être suivante :

« Le CDG 79 fédère et mutualise les expertises et les ressources pour conseiller et accompagner les communes, avec les intercommunalités, à anticiper les transitions, afin de déployer les politiques RH »

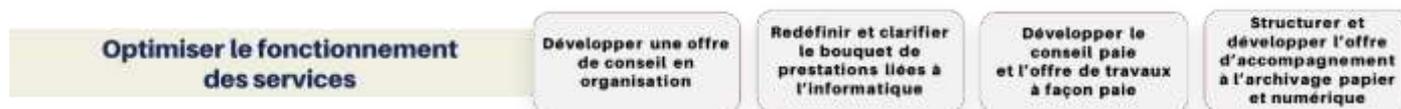
Des priorités sur l'offre de services autour de 4 axes complémentaires

Pour répondre aux enjeux des collectivités et optimiser leur satisfaction, le CDG79 souhaite clarifier et renforcer ses prestations. De fait, son positionnement auprès des collectivités devrait être réaffirmé en tant qu'expert capable de les conseiller dans les transitions et tiers de confiance apte à les accompagner efficacement.

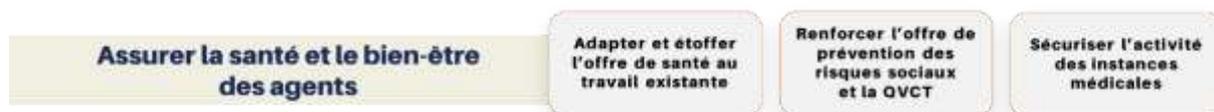
Quatre axes distincts mais complémentaires ont été identifiés en ce sens :



Le CDG79 souhaite accompagner les collectivités dans le développement de leur attractivité autant par le recrutement (et notamment sur des métiers en tension comme celui de secrétaire de mairie) que par une politique RH ambitieuse (en particulier dans la perspective de la mise en place de la protection sociale complémentaire).



Le CDG79 se fixe comme ambition de proposer aux collectivités des services nouveaux (conseil en organisation, aide à l'archivage...) ou d'optimiser des prestations existantes (assistance logiciels, paie à façon...) pour améliorer le fonctionnement des services des collectivités.



Le CDG79, par sa position de tiers de confiance, s'engage à conseiller et accompagner les collectivités dans le suivi médical des agents, la prévention des risques professionnels et la valorisation de la qualité de vie au travail.



Le CDG79 s'appuie sur son expertise RH pour accompagner les agents dans l'évolution de leur carrière et anticiper les transitions métiers (conseil en évolution professionnelle, coaching, médiations...).

Une complémentarité à rechercher avec les intercommunalités

Dans le cadre de ce projet d'établissement et de sa raison d'être, le CDG79 a décidé d'initier en 2023 une démarche réflexive avec les intercommunalités visant notamment à répondre aux questions suivantes :

- Quels sont les attentes et besoins des intercommunalités à l'égard du Centre de gestion ?
- Quelles complémentarités imaginer entre le CDG et les intercommunalités dans leur offre de services respective ?
- Quelles sont les mutualisations possibles à l'échelle départementale ?

Un dossier a alors été déposé par le CDG79 au titre du Fonds MNT (porté par la MNT avec le soutien de l'Association des Maires de France et du Syndicat national des directeurs généraux des collectivités territoriales), dont l'objet est d'accompagner par des méthodes d'innovation la transformation de l'action publique locale, et il a été retenu et, à ce titre, le projet a pu bénéficier, tout au long du premier semestre 2023, d'un soutien méthodologique et opérationnel à hauteur d'une prestation de 25 K€ et réalisé par l'agence de design *Vraiment Vraiment*.

Plusieurs ateliers thématiques de travail, réunissant plus d'une cinquantaine d'élus et de techniciens au total, ont permis de confirmer des attentes très disparates des collectivités selon leur taille à l'égard du CDG79 et d'identifier les sujets classés comme prioritaires :

- Le recrutement ;
- L'attractivité ;
- La médecine de prévention ;
- La précarité sociale ;
- La sensibilisation de l'élu dans son rôle d'employeur ;
- L'accompagnement au(x) changement(s) ;
- Le CDG comme acteur « neutre » de la prévention ;
- Des niveaux d'expertise à différencier.

A partir de ce diagnostic partagé, il a été décidé d'explorer dans un ordre chronologique les 6 « briques de service » suivantes :

- La communauté professionnelle RH ;
- La santé au travail : de la maison départementale de médecine préventive à l'accompagnement psycho-social ;
- L'opérateur d'expertises, de services numériques et la place du CDG ;
- L'attractivité et la formation des métiers en tension ;
- La plateforme d'agents itinérants ;
- La cellule d'accompagnement au changement et de résolution des conflits.

FICHE N°3

LA SITUATION FINANCIERE DU CDG79 SOUS LA MANDATURE 2014-2020 [RAPPEL]

Un budget de fonctionnement principalement marqué par l'activité du service intérim

L'activité du service Intérim est largement prépondérante dans le budget du CDG79, puisqu'à titre indicatif, elle représentait plus de 79 % des recettes et des dépenses de fonctionnement en 2020.

Les 20 % restant du budget de fonctionnement relèvent :

- En recettes : des cotisations pour près de 12 % et des prestations facturées pour 5,5 % environ.

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
A Recettes réelles de fonctionnement	12 514 765	13 191 374	11 994 964	10 681 882	11 063 994	11 733 018	13 432 860
Variation en volumes (chaque année)	1 926 054	676 609	- 1 196 410	- 1 313 082	382 112	669 024	1 699 842
Variation en %	18,19%	5,41%	-9,07%	-10,95%	3,58%	5,70%	12,65%
Cotisations employeurs	1 442 194	1 468 331	1 500 730	1 527 029	1 571 696	1 588 124	1 591 854
Obligatoires	1 159 756	1 179 465	1 200 583	1 221 624	1 257 357	1 270 499	1 273 483
Optionnelles	282 438	288 866	300 147	305 405	314 339	317 625	318 371
Produit des services	10 656 395	11 344 118	9 830 929	8 615 754	9 039 261	9 729 629	11 346 071
Intérim	10 134 703	10 742 334	9 227 298	7 963 078	8 395 750	9 083 834	10 695 070
Médecine	231 325	300 589	282 616	330 936	326 494	337 172	328 345
Frais de gestion Assurances	111 693	113 742	125 259	124 648	125 566	128 585	139 064
Aide Informatique	142 575	157 021	145 894	145 554	135 496	131 124	121 052
Travaux façon paie	15 178	19 738	29 299	27 060	27 301	36 988	40 690
Autres Prestations Informatique	20 921	10 694	20 563	24 478	28 654	11 926	21 850
Autres produits de gestion courante	74 153	54 127	127 265	94 225	101 473	92 987	82 150
Commission de réforme	5 510	4 180	16 590	8 170	15 767	14 603	14 493
Comité Médical	29 076	23 977	39 867	45 083	61 347	72 016	63 125
Prestation service retraite	3 732	2 920	3 661	0	6 291	5 005	3 737
Autres (dont marché RGPD)	35 835	23 050	67 147	40 972	18 068	1 363	795
Dotations, participations	255 169	227 227	425 663	357 645	255 932	226 262	264 991
Concours /Examens	91 462	137 818	226 800	182 563	205 712	108 719	173 479
FIPHFP	150 015	42 590	173 173	146 982	26 000	95 000	83 832
FNP		33 106	7 000	7 000	2 000	0	0
CNRACL	13 692	13 713	18 690	21 100	22 078	22 543	7 680
FCTVA	-	-	-	0	142	0	0
Atténuations de charges	86 854	97 571	110 377	87 229	95 632	96 016	147 794
Personnel pris en charge (chapitre 74)	9 046	2 035	17 798	58 031	40 108	42 618	99 457
Indemnités journalières et aides emploi (chapitre 13)	77 808	95 536	92 579	29 198	55 524	53 398	48 337

- En dépenses : des charges des personnels permanents du CDG pour 15 %, des charges à caractère général pour 4 %, du remboursement des heures syndicales pour 1,2 %.

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
B Dépenses réelles de fonctionnement	12 552 496	13 068 448	11 771 173	10 539 526	10 876 565	11 539 940	13 186 659
Variation en volumes (chaque année)	1 969 323	515 952	- 1 297 275	- 1 231 647	337 039	663 375	1 646 719
variation en %	18,61%	4,11%	-9,93%	-10,46%	3,20%	5,75%	14,27%
Charges de personnel	11 621 253	12 207 424	10 900 942	9 643 553	10 015 869	10 672 372	12 407 734
Centre de gestion	1 610 827	1 577 610	1 662 283	1 682 149	1 647 828	1 654 424	1 902 630
Intérim	9 997 964	10 626 340	9 217 275	7 919 736	8 341 251	8 982 997	10 424 213
Personnel pris en charge	12 462	3 474	21 384	41 668	26 790	34 951	80 891
Charges à caractère général	678 583	507 143	516 809	625 979	566 912	609 499	556 987
Remboursement heures syndicales	203 362	266 782	248 685	211 197	233 928	202 148	165 630
Autres charges	39 925	50 561	93 217	37 490	47 002	53 977	48 257
Intérêts ligne de trésorerie	900	4 775	4 911	11 726	6 273	1 774	1 250
Charges financières et/ou exceptionnelles	8 473	31 763	6 609	9 581	6 581	170	6 801

Un budget d'investissement quasi-confidentiel et réservé à quelques opérations spécifiques

Dans l'absolu, le montant des investissements réalisés par le CDG79 est faible, car celui-ci exerce essentiellement des activités de conseils et de services.

Toutefois, entre 2014 et 2020, les investissements cumulés se sont élevés à 2 796 K€, soit en moyenne 399,5 K€ par an.

Il reste qu'en excluant les deux premières années du mandat précédent, marquées par l'opération exceptionnelle relative à l'extension du CDG sur le site de l'Abbaye, le volume d'investissement annuel se stabilise en moyenne autour de 115 à 120 K€.

Les investissements du précédent mandat ont été financés par l'emprunt, le FCTVA, des subventions et l'autofinancement.

Un autofinancement stabilisé, restant toutefois fragile

Lors de la précédente mandature, le niveau d'autofinancement s'est stabilisé autour de 146 K€ en moyenne, avec une nette amélioration sur les exercices 2018 à 2020, marqués notamment par la crise sanitaire et les élections locales.

Le taux d'épargne brute (épargne brute / recettes réelles de fonctionnement), qui indique la part des recettes de fonctionnement qui peuvent être consacrées pour investir ou rembourser de la dette (ayant servi à investir) et qui ne sont donc pas absorbées par les dépenses récurrentes de fonctionnement, a été de 1,83 % en 2020.

Ce taux peut apparaître comme étant relativement faible dès lors que l'on admet qu'un

ratio de 8 % à 15 % est satisfaisant pour les collectivités territoriales. Cette analyse doit être partiellement pondérée : un centre de gestion ayant des besoins structurels limités en investissement, il est normal que ce ratio soit relativement faible sans pour autant fragiliser financièrement l'établissement.

		Rétrospective budgétaire de la mandature 2014-2020						
		2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
C	CAF (épargne de gestion)	- 37 731	122 926	223 791	142 356	187 429	193 078	246 201
Intérêts de la dette		-	19 289	17 694	10 431	3 876	0	0
D	Epargne brute (C-intérêts)	- 37 731	103 637	206 097	131 925	183 553	193 078	246 201
Remboursement du capital		-	95 862	180 874	194 018	142 483	0	0
E	Epargne disponible (D-dette)	- 37 731	7 775	25 223	- 62 093	41 070	193 078	246 201

L'absence de dette et le rétablissement du fonds de roulement en fin de période

Le CDG79 ne rembourse aucun emprunt à la fin du mandat, puisque les deux emprunts, d'un montant total de 900 k€, conclus en 2013 pour le financement de l'agrandissement sur le site de l'Abbaye, a été remboursé en totalité en 2018.

Sur le précédent mandat, le fonds de roulement s'est montré particulièrement inconstant et a été fortement dépendant des mouvements budgétaires relatifs à l'opération d'agrandissement du CDG ou à des retards dans les remboursements des rémunérations des intérimaires.

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Besoin de financement (F-G)	- 67 220	1 058 771	- 287 520	- 69 671	156 002	20 617	89 373
Fonds de roulement net global	629 489	- 1 050 996	312 743	7 578	- 114 932	172 461	156 828
Fonds de roulement en jours	18,30	-29,35	9,70	0,26	-3,86	5,45	4,34

Conséquence de cette situation, la trésorerie, demeurant fragile, a évolué de manière erratique sur la période et a conduit le CDG79 à souscrire chaque année, pour supporter les flux financiers importants relevant du service Intérim, une ligne de trésorerie impliquant un montant moyen de 5 K€ d'intérêts par an.

Le fonds de roulement est redevenu positif à partir de 2018. Le besoin en fonds de roulement retrouve un niveau normal et est largement couvert par le fonds de roulement.

Une ébauche de présentation analytique

Une présentation selon la nature des missions et prestations réalisées donne de premiers enseignements sur les équilibres budgétaires du CDG79 sous réserve d'être consolidés avec la mise en place d'une comptabilité analytique à partir de 2022.

Ainsi, sur le précédent mandat, et à l'exception de l'année 2014, le CDG79 est parvenu

à équilibrer l'activité relevant de ses missions dites obligatoires et optionnelles et a parfois éprouvé des difficultés à assurer l'équilibre de certaines missions facultatives, ce qui dénote une inadéquation relative de la grille tarifaire correspondante par rapport au coût réel des prestations.

Au-delà de la part majoritaire de l'activité Intérim, ces résultats montrent la dépendance de l'établissement avec certaines recettes aléatoires pour équilibrer son budget (ex : subventions relatives aux conventions triennales avec le FIPHFP).

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
MISSIONS OBLIGATOIRES							
DEPENSES	1 501 749	1 396 324	1 478 220	1 448 539	1 432 260	1 477 754	1 608 112
RECETTES	1 383 784	1 435 101	1 577 089	1 563 817	1 625 370	1 530 486	1 652 661
SOLDE	-117 965	38 777	98 869	115 278	193 110	52 732	44 549
MISSIONS OPTIONNELLES							
DEPENSES	292 156	285 214	286 891	304 383	286 348	332 492	311 452
RECETTES	287 014	321 972	307 145	315 094	293 070	413 297	402 202
SOLDE	-5 142	36 758	20 254	10 711	6 722	80 805	90 750
PRESTATIONS							
DEPENSES	691 035	674 936	733 645	770 734	759 545	679 832	639 302
RECETTES	682 350	665 292	804 619	830 762	737 833	678 919	655 223
SOLDE	-8 685	-9 644	70 974	60 028	-21 712	-913	15 921
INTERIM							
DEPENSES	10 067 556	10 711 974	9 272 417	8 015 870	8 398 412	9 049 862	10 629 824
RECETTES	10 161 617	10 774 213	9 306 111	7 972 209	8 407 721	9 110 316	10 722 800
SOLDE	94 061	62 239	33 694	-43 661	9 309	60 454	92 976
DEPENSES	12 552 496	13 068 448	11 771 173	10 539 526	10 876 565	11 539 940	13 188 690
RECETTES	12 514 765	13 196 578	11 994 964	10 681 882	11 063 994	11 733 018	13 432 886
BILAN	-37 731	128 130	223 791	142 356	187 429	193 078	244 196
<i>Dont aides FIPH</i>	<i>145 423</i>	<i>48 465</i>	<i>178 030</i>	<i>144 358</i>	<i>26 000</i>	<i>95 673</i>	<i>83 362</i>

FICHE N°4

LA SITUATION FINANCIERE DU CDG79 DEPUIS LE DEBUT DE LA MANDATURE, SOIT LA PERIODE 2021-2023

Le début de la mandature est marqué par une succession de crises, d'où la nécessité d'être prudent dans les analyses financières, même si l'on peut considérer que certains impacts budgétaires ont été à ce stade neutralisés pour ce qui est de la situation propre au CDG79.

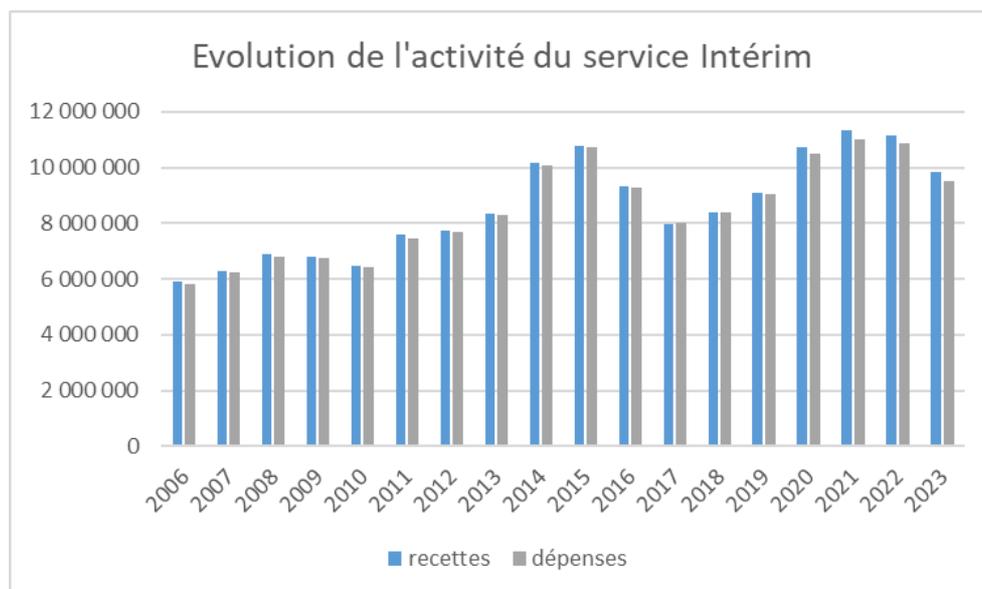
Un budget de fonctionnement principalement marqué par l'activité du service intérim

- Les produits de gestion

Entre 2021 et 2023, les produits de gestion s'établissent en moyenne autour de 13,96 M€ par an, avec une diminution significative de l'ordre de 8 % en 2023 par rapport aux deux exercices budgétaires précédents, en raison principalement de l'évolution à la baisse de l'activité du service Intérim.

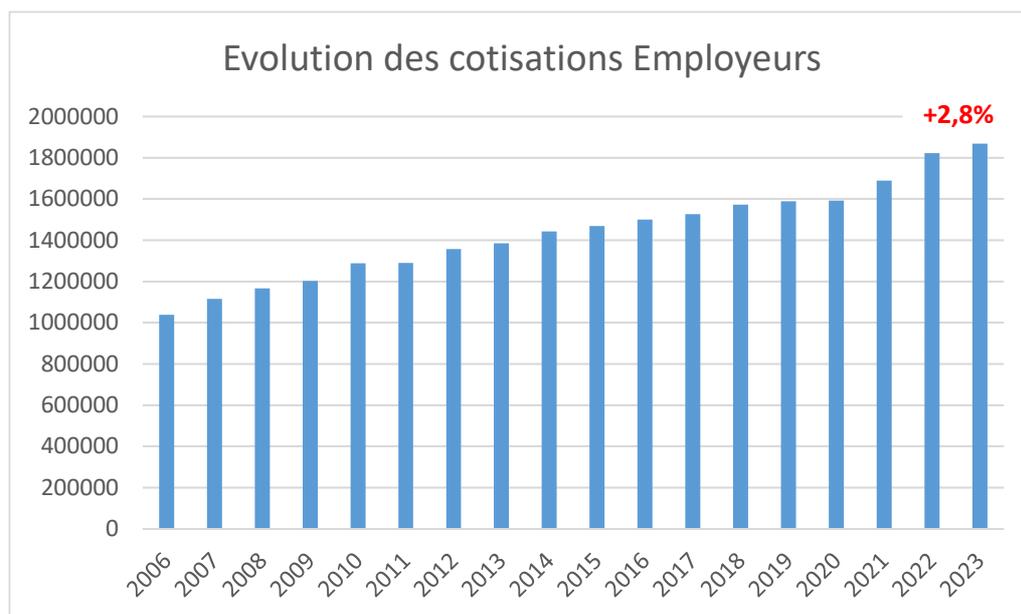
En effet, l'activité du service Intérim, qui reste prépondérante en représentant en 2023 75 % des recettes de fonctionnement du CDG79, a connu une baisse de 12,7 % depuis le début du mandat (et surtout de 11 % entre 2022 et 2023).

Bien qu'importante, cette évolution était attendue, tant certaines collectivités, notamment non affiliées, avaient depuis quelques années fortement augmenté le recours au service Intérim et venaient d'annoncer, dans un double souci d'économie et d'organisation de leurs services, une réduction de leurs contrats temporaires via le CDG79.



Les autres fluctuations qui peuvent être constatées d'un exercice à l'autre, résultent essentiellement des variations des produits, tirés pour l'essentiel :

- De l'augmentation des cotisations obligatoires et optionnelles à hauteur de 133 K€ ou de 7,8 % entre 2021 et 2022, dépassant ainsi la dynamique connue avant 2014 (évolution moyenne de 4,5 % entre 2006 et 2013), mais n'étant que de 52 K€ ou de 2,8 % entre 2022 et 2023, renouant alors avec la situation connue entre 2014 et 2020 (évolution moyenne stabilisée à moins de 2 % par an).



- De l'augmentation des tarifs de certaines prestations – exemples : paie à façon (+ 20 K€ en 2022) ; médecine (+ 160 K€ en 2023).
- De l'exécution, variable d'un exercice à l'autre, du marché de mise en conformité au titre du RGPD (211 K€ en 2021 ; 302 K€ en 2002 ; 112 K€ en 2023).
- De l'attribution des subventions dans le cadre de la 5^{ème} convention triennale avec le FIPHFP.
- Du montant des indemnités journalières liées à certaines situations particulières au sein des emplois permanents ou intérimaires du CDG79 (absentéisme).
- ...

Le tableau ci-dessous retrace plus en détails les évolutions des principaux produits de gestion enregistrés par le CDG79 en 2021 et 2023 (résultats provisoires pour 2023).

	2021	2022	Réalisé 2023
A Recettes réelles de fonctionnement	14 277 569	14 394 530	13 211 965
Variation en volumes (chaque année)	844 709	116 961	- 1 182 565
Variation en %	6,29%	0,82%	-8,22%
Cotisations employeurs	1 688 911	1 821 691	1 873 107
Obligatoires	1 351 130	1 457 352	1 498 486
optionnelles	337 781	364 338	374 621
Produit des services	11 968 048	11 846 779	10 765 831
Intérim	11 340 560	11 147 642	9 888 985
Médecine	314 274	358 159	520 509
Frais de gestion Assurances	139 608	145 330	158 106
Aide Informatique	128 023	117 270	119 357
Autres Prestations Informatique	5 957	19 108	20 963
Travaux façon paie	39 626	59 271	57 912
Autres produits de gestion courante	329 181	407 347	284 998
Commission de réforme	16 362	13 400	15 894
Comité Médical - Conseil Médical	61 229	44 121	37 392
Prestation service retraite	3 938	641	7 200
Marché RGPD	211 740	302 431	112 790
Conseil evol Pro	-	9 750	7 850
Prestations Prévention	6 600	6 000	20 600
Prestation archives			36 000
Autres (conseil orga-droit chômage-FMPE)	29 312	31 003	47 272
Dotations, participations	165 452	111 582	97 192
Concours /Examens	118 629	3 691	0
FIPHFP	41 213	87 574	88 414
FNP	-	10 000	0
CNRACL	5 610	7 243	7 202
Région			0
FC TVA	-	0	1 278
Autres (remb assurances)		3 074	297
Atténuations de charges	125 977	207 132	190 837
Personnel pris en charge (chapitre 74)	69 229	47 362	65 351
Indemnités journalières et aides emploi (chapitre 13)	56 748	159 770	125 487

○ Les charges de gestion

Entre 2021 et 2023, les charges de gestion s'établissent en moyenne autour de 13,82 M€ par an, avec une diminution significative de l'ordre de 7,1 % en 2023 par rapport à la moyenne des deux exercices budgétaires précédents, en raison principalement de l'évolution à la baisse de l'activité du service Intérim. Baisse globalement moins importante que celle des recettes de fonctionnement...

La masse salariale représente plus de 90 % du total des dépenses de fonctionnement sur la période triennale considérée (soit 12,7 M€ en moyenne) et se répartit de la manière suivante :

- Les dépenses liées aux personnels intérimaires représentent, sur les trois premières années du mandat, 80 % de la masse salariale et 75 % des charges de gestion. Sur les deux premières années du mandat, elles se stabilisent autour de 10,9 M€, mais baissent en 2023 à 9,5 M€.
- Les charges de personnel du CDG79 (soit 2,4 M€ environ en 2023 ou 18,2 % des dépenses de fonctionnement) ont augmenté de 24 % depuis le début du mandat. Cette forte augmentation est corrélée à trois éléments principaux :
 - L'effet de mesures réglementaires : dégel de la valeur du point d'indice des fonctionnaires de 3,5 % au 1^{er} juillet 2022 (environ 50 K€) ; 3 revalorisations successives de la valeur du SMIC.
 - Des recrutements sur des fonctions à forte expertise pour 250 K€ environ (médecin et infirmière de santé au travail ; chargé de projets des systèmes d'information ; cheffe de projets Secrétaire de mairie et gestionnaire paie à l'automne 2023).
 - La création du service d'accompagnement à la gestion des archives avec la pérennisation de 3 agents jusqu'ici intérimaires.
 - Un recours inhabituel à des remplacements longs pour répondre à des situations imprévues d'absentéisme.

Les charges à caractère général ont connu de fortes fluctuations sur la période considérée, résultant principalement de la mise en œuvre du marché de mise en conformité au titre du RGPD, pour lequel le CDG79 assure, via sa centrale d'achat, l'interface administrative, juridique et financières entre les collectivités et les deux prestataires retenus (sociétés Go Concepts et Agence RPGD). Dès lors que cette dépense particulière est neutralisée, les charges à caractère général se stabilisent autour de 4,5 % des dépenses de fonctionnement, ce qui peut traduire de réels efforts au quotidien des services, notamment dans le contexte inflationniste actuel et avec l'explosion des dépenses d'énergie (+ 63 % ou + 18 K€ entre 2022 et 2023).

En 2021 et 2022, le niveau du remboursement des heures syndicales, sur lequel le CDG79 n'a que peu de marges de manœuvre sauf à exercer un contrôle rigoureux avant mise en paiement, était relativement élevé autour de 250 K€ par an (en moyenne annuelle, sur le précédent mandat, ce remboursement était de 218 K€), mais a encore augmenté en 2023 pour atteindre 293 K€ (+ 16 % ou 42 K€).

Enfin, dans le cadre du plan de transformation numérique, une « nouvelle » dépense de fonctionnement, qui s'établit autour de 85 K€ par an, doit désormais être

appréhendée pour une gestion des logiciels en mode hébergé (ou mode dit Saas).

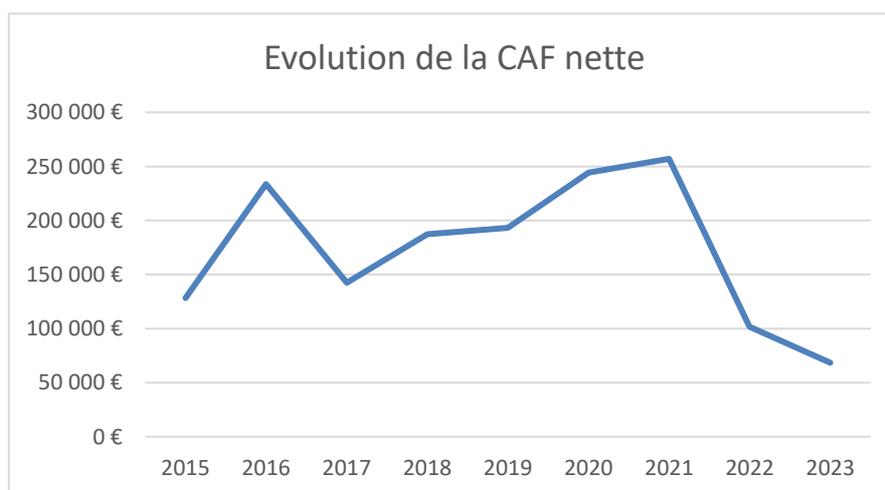
Le tableau ci-dessous retrace plus en détails les évolutions des principales charges de gestion enregistrés par le CDG79 en 2021 et 2023 (résultats provisoires pour 2023).

	2021	2022	Réalisé 2023
B			
Dépenses réelles de fonctionnement	14 020 539	14 292 908	13 143 419
Variation en volumes (chaque année)	833 880	272 369	- 896 981
variation en %	6,32%	1,94%	-6,28%
Charges de personnel	12 979 009	13 114 701	12 045 516
Centre de gestion	1 929 002	2 187 031	2 395 187
Intérim	11 008 564	10 870 053	9 561 818
Personnel pris en charge	41 443	57 617	88 510
Charges à caractère général	703 016	851 299	642 501
Dont marché RGPD	211 770	305 193	111 475
Remboursement heures syndicales	251 303	249 843	293 443
Autres charges	71 181	67 051	152 296
Dont droit utilisation info nuage		8 447	84 099
Intérêts ligne de trésorerie	631	2 008	1 711
Charges financières et/ou exceptionnelles	15 399	8 006	7 952

○ La formation de l'autofinancement et la dette

Sur cette première partie de mandature, l'autofinancement s'avère très variable.

En témoigne l'épargne nette, qui correspond à l'autofinancement disponible pour le financement des investissements (épargne brute diminuée du remboursement du capital de la dette) et qui s'est élevée, hors dotations aux amortissements, à 257 K€ en 2021, à 105 K€ en 2022 et à 68 K€ (pour rappel, ce montant était en moyenne de 146 K€ par an sur la précédente mandature).



A noter que le CDG79 n'a pas d'emprunt en cours.

		2021	2022	Réalisé 2023
C	CAF (épargne de gestion)	257 030	101 622	68 547
	Intérêts de la dette	-	0	0
D	Epargne brute (C-intérêts)	257 030	101 622	68 547
	Remboursement du capital	-	0	0
E	Epargne disponible (D-dette)	257 030	101 622	68 547

Le financement maîtrisé de l'effort d'investissement en cours

Depuis le début du mandat, les dépenses d'investissement, en général peu élevées pour notre établissement, sont en évolution constante au regard notamment du plan de transformation numérique (renouvellement du SIRH, évolution de la GED et de certains logiciels métier, travaux de réseau et d'infrastructure, consolidation d'un parcours cybersécurité...).

Ainsi, si elles dépassaient à peine les 50 K€ en 2021, elles ont avoisiné les 100 K€ en 2022 pour atteindre plus de 300 K€ en 2023.

Pour rappel, ce programme pluriannuel bénéficie, sur le volet cybersécurité, d'un subventionnement à hauteur de 90 K€, le reste étant financé par le FCTVA et les excédents cumulés.

Si ces excédents peuvent paraître relativement élevés avec un montant de 1,4 M€, ils s'avèrent nécessaires pour répondre au besoin en trésorerie à mobiliser chaque mois sur les paies des emplois intérimaires et financer les projets d'investissement à acter dans le cadre des orientations de mandat.

		2021	2022	Réalisé 2023
F	Dépenses d'investissement	51 983	100 409	304 226
	Opérations d'équipement	38 123	90 965	304 226
	Autres	13 860	9 444	0
G	Recettes d'investissement	12 655	77 141	68 292
	FCTVA	7 082	19 590	5 426
	Dotations et subventions	5 573	57 551	62 866
	Emprunts			

L'évolution erratique du fonds de roulement et de la trésorerie

Le fonds de roulement, qui était resté positif sur 2021 et 2022, mais à un niveau relativement faible et fragile, est passé en négatif en 2023.

Cela explique notamment pourquoi le CDG79 est amené à reconduire chaque année une ligne de trésorerie de 600 K€ et de l'utiliser régulièrement (ex : paiement d'intérêts sur la ligne de trésorerie à hauteur de 1 700 € environ en 2023).

FICHE N°5

LES RESSOURCES HUMAINES DEDIEES AU FONCTIONNEMENT DU CDG79

Le CDG79, en sa qualité d'établissement public administratif, a la qualité d'employeur public local. Son personnel relève du statut général de la Fonction publique territoriale en vertu des dispositions de l'article 2 de la loi du 26 janvier 1984. Si l'article 27 du décret du 26 juin 1985 donne compétence au conseil d'administration de chaque CDG pour décider de la fixation des effectifs et des « conditions de leur emploi », cette disposition ne lui confère toutefois aucune compétence pour déroger aux textes régissant la fonction publique territoriale.

Par ailleurs, on peut être en droit de considérer qu'un CDG se doit d'être particulièrement exemplaire dans la gestion de ses propres agents, compte tenu de sa nature et de sa vocation.

Des effectifs à la limite de la moyenne nationale des CDG

Selon les chiffres du dernier RSU datant de décembre 2022, le CDG79 employait 45 agents sur emploi permanent, représentant 40,58 équivalents temps plein, ce qui le place, en termes d'effectifs propres, en dessous de la moyenne nationale des CDG (celle-ci étant de 53 agents représentant 48,89 ETP).

Au regard des effectifs territoriaux à gérer dans le département, cela représente environ 1 agent CDG79 assurant l'accompagnement de 180 agents environ.

Fin 2023, le CDG79 est structuré autour de cinq pôles thématiques :

- Le pôle « expertise statutaire et GRH » (7 agents) est chargé de la gestion et du suivi des dossiers de carrière des agents publics territoriaux des collectivités et établissements affiliés, de la gestion des instances paritaires (commission administrative paritaire, commission consultative paritaire, conseil de discipline), de l'assistance juridique et statutaire dans le domaine des RH, du conseil retraite des agents, de la gestion de la plateforme des données sociales pour réaliser le rapport social unique...
- Le pôle « accès et maintien dans l'emploi » (10 agents) est chargé du soutien à l'organisation régionalisée des concours et examens professionnels, de la publication des déclarations de vacance d'emploi, de

création d'emploi et des offres d'emploi via la plateforme site emploi-territorial.fr, de la promotion de l'emploi public local, de l'aide au recrutement, de l'accompagnement aux mobilités (choisies ou contraintes), du handicap avec la gestion et l'animation des conventions avec le FIPHFP, de l'apprentissage des personnes en situation de handicap, du plan d'actions « secrétaires de mairie »...

- Le pôle « santé et conditions de travail » (13 agents) est chargé de la gestion de la formation spécialisée du comité social territorial en matière d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail, du montage et de la gestion du contrat groupe d'assurance des risques statutaires, de la gestion du comité médical, de la médecine préventive, de la prévention des risques professionnels...
- Le pôle « informatique » (4 agents) est chargé de la mission d'assistance logiciels, des travaux à façon paie, de la gestion du système informatique et de la maintenance informatique interne...
- Le pôle « finances et logistique » (5 agents) est chargé de la gestion budgétaire, la comptabilité et la paie, de la gestion du droit syndical, de la gestion de la commande publique, du suivi du marché de conformité RGPD, de l'entretien général des locaux et des véhicules...

A ces pôles, s'ajoutent des fonctions support, transversales ou expertes comme le secrétariat général, en charge également de l'accueil (3 agents), la gestion des RH interne (direction), la communication interne et externe (1 agent), l'accompagnement à la gestion des archives (3 agents) et des projets système d'information (1 agent).

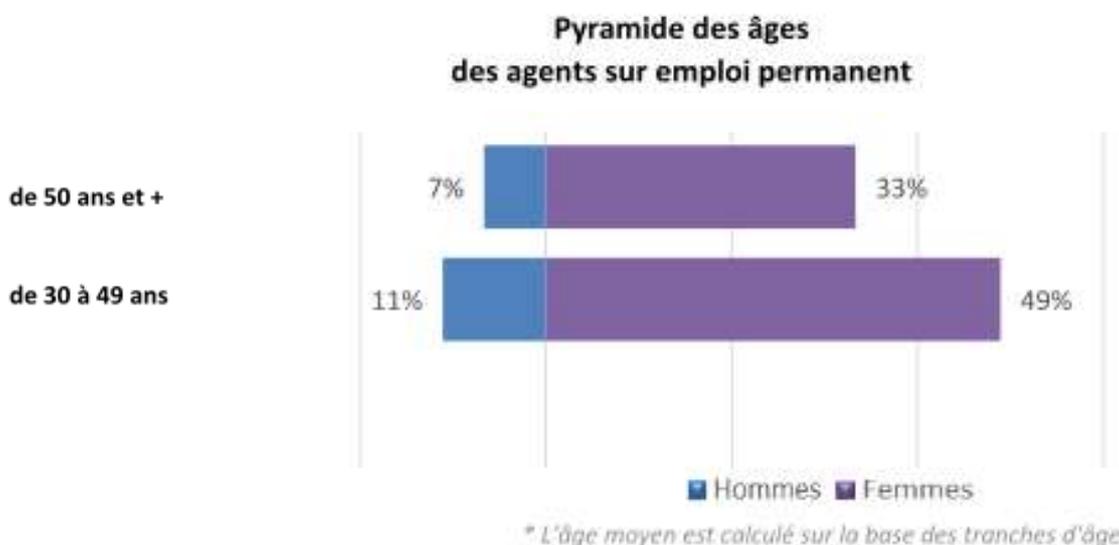
Pour 2024, certains besoins, potentiellement prévisibles à ce jour, sous réserve d'arbitrages politiques définitifs et des équilibres budgétaires, ont pu être exprimés avec le recrutement éventuel d'un médecin du travail et d'un infirmier en santé au travail (à temps complet ou non).

Une part prépondérante de femmes et de fonctionnaires avec une moyenne d'âge relativement élevée

Sur les emplois permanents, les effectifs du CDG79 sont composés :

- à 95 % de fonctionnaires.
- à 49 % de cadres A et B.
- à 82 % de femmes (76 % à l'échelle nationale).
- à 78 % sur la filière administrative.

La moyenne d'âge du CDG79 est en évolution : elle est fixée pour 2021 à 47 ans.



La pyramide des âges induit une masse salariale relativement importante et la nécessité de repérer les compétences rares qui vont faire valoir à terme leur droit à la retraite (intérim, paie, assistance logiciels...) et de forts enjeux RH : retraite, maladie, prévention.... En effet, en 2022, 40 % du personnel avait plus de 50 ans, ce qui peut contribuer à expliquer le poids des charges de personnel.

De même, il est admis que les CDG connaissent un taux d'encadrement élevé en raison du niveau d'expertise nécessaire à l'exercice des missions : pour le CDG79, les catégories A représentent 31 % de l'effectif (contre 33 % environ à l'échelon national des CDG et moins de 10 % dans la fonction publique territoriale en général), ce qui pèse également sur la masse salariale.

Une masse salariale importante, incluant un régime indemnitaire en cours de réflexion

En 2022, 43,29 Equivalents Temps Plein (ETP) ont été rémunérés (soit 78 788 heures travaillées rémunérées), dont 40,58 sur des emplois dits permanents.

Les rémunérations annuelles brutes moyennes par ETP s'élèvent à :

- 43 408 € pour les agents de catégorie A.
- 32 124 € pour les agents de catégorie B.
- 26 235 € pour les agents de catégorie C.

Le RIFSEEP, institué en 2017, n'a pas été revu depuis cette date, tant sur les modalités d'application que sur les montants effectivement attribués. Aussi, il a été lancé en 2023 un groupe de travail interne sur le sujet pour émettre des propositions dans le courant de l'année 2024.

En 2022, une enveloppe budgétaire de 11 809 € (dont 95 % via la cotisation au CNFPT) a été consacrée à la formation des agents du CDG79, soit :

- 86,7 % des agents permanents ont suivi une formation d'au moins un jour.
- 222 jours de formation suivis par les agents sur emploi permanent.
- Un nombre moyen de 4,9 jours de formation par agent.

Un absentéisme qui se dégrade avec des perspectives à surveiller

En 2022, au CDG79, le nombre moyen de jours d'absence pour tout motif médical par fonctionnaire a été de 18,5 jours (il s'élevait à 7,1 en 2017 et 4,4 jours en 2020), ce qui correspond à un taux d'absentéisme global de 6 % (nombre de jours d'absence / (nombre total d'agents x 365)), qui reste, malgré l'évolution constatée en-deçà du taux d'absentéisme au sein de la Fonction publique territoriale (qui était de 9,7% dans la Fonction publique territoriale).

Aucun jour d'absence pour motif médical concernant les agents contractuels n'a été constaté en 2022 (en 2019, il s'élevait à 2,7). Aucun accident du travail n'a été déclaré en 2021.

Cet absentéisme est élevé car il correspond à 3 agents absents sur l'année (dont 1 en congé de maternité).

4 travailleurs en situation de handicap étaient employés en 2022 sur emploi permanent. Le CDG79, qui compte plus de 20 agents à temps plein et doit dès lors employer au moins 2,7 agents en situation de handicap pour satisfaire au taux de 6 % de l'effectif prévu aux articles L. 5212-1 et L. 5212-2 du code du travail, satisfait à cette obligation en 2022. La contribution versée au FIPHFP (fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique) sera donc nulle pour cet exercice.

FICHE N°6

LES HYPOTHESES RETENUES POUR LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES DU CDG79 EN 2024 ET 2025

Dans le contexte inédit de crises depuis le début de la mandature, mais également dans le cadre de son projet d'établissement, le CDG79 doit se montrer capable d'adapter son offre de services pour coller aux besoins des territoires.

Dans la perspective d'un prochain acte II de la transformation de la fonction publique, les orientations budgétaires du CDG79 ont été définies sur la base des observations de l'analyse financière rétrospective proposée dans le présent rapport, ainsi que des éléments connus ou pressentis pour les deux années à venir.

Des grandes hypothèses d'évolution des principaux postes de produits et de charges en fonctionnement sont produites ci-dessous pour les deux derniers exercices pleins et entiers de la mandature, sachant que toute prévision financière reste confrontée, à l'échelle du CDG et de ses missions, à de très forts aléas et de très nombreuses incertitudes à court, moyen ou long terme.

En conséquence, la projection financière a été construite autour d'hypothèses prudentes et réalistes.

Un budget de fonctionnement restant marqué par l'activité du service intérim

En 2024 et 2025, l'activité du service Intérim devrait, malgré une baisse attendue de plus de 10 %, rester prépondérante autour de 75 % de la section budgétaire de fonctionnement.

La section de fonctionnement devrait également être marquée, dans son volume, par la modification du marché RGPD réduisant très fortement les flux financiers entre les collectivités, les prestataires et le CDG79.

En dépenses, malgré une stabilité des effectifs (voire une baisse en fonction d'un départ à la retraite potentiellement non remplacé), les charges de personnel devraient être le poste le plus dynamique sous l'effet conjoint du GVT, de la valorisation du régime indemnitaire, de l'impact de la réforme de la PSC sur le montant de la participation employeur, de mesures statutaires relatives à l'évolution éventuelle du point d'indice. Elles pourront évoluer de manière significative en fonction des arbitrages opérés pour l'activité de médecine préventive.

Une attention toute particulière devra également être portée sur la maîtrise du montant des remboursements des heures syndicales, ainsi que sur l'ensemble des charges résultant du plan de transformation numérique.

S'agissant des recettes de fonctionnement, les cotisations devraient évoluer faiblement, sauf à ce que des mesures d'ordre statutaire autour du point d'indice, soient décidées.

Les tarifs des prestations facultatives devront être régulièrement ajustés pour s'approcher le plus possible de la réalité du coût des services concernés, en particulier pour ce qui concerne la médecine de prévention.

Pour 2024

Concernant les dépenses de fonctionnement :

Charges	Evolution retenue	Observations - remarques
Charges de personnel CDG	+ 4 %	-Impact de l'attribution de 5 points d'indice majoré pour tous les agents à compter du 1 ^{er} janvier 2024 -GVT
	+ 3 %	-Impact sur une année pleine de la création du service Aide à l'archivage -Impact sur une année pleine des postes de chargé de projets « secrétaire de mairie » et de gestionnaire paie -Impact de la révision du RIFSEEP et de la prime de pouvoir d'achat -Impact absentéisme
	+ 15 %	-Impact des recrutements sur le service Médecine
Charges de personnel intérim	- 8 %	-Réduction attendue des enveloppes dédiées des collectivités non affiliées
Charges à caractère général	+ 3 %	-Hausse de certaines prestations en raison du contexte inflationniste -Prise en compte, en fonctionnement, des choix opérés dans le cadre du plan de transformation numérique (locations) -Evolution du plan d'actions « secrétaire de mairie »
Marché RGPD	- 60 %	-Finalisation du marché en juin 2024 et lancement d'une nouvelle consultation sans interface du CDG79
Remboursement heures syndicales	+ 5 %	
Autres charges de gestion courante	+ 5 %	-Prise en compte, en fonctionnement, des choix opérés dans le cadre du plan de transformation numérique
Charges financières	=	-Pas de recours à l'emprunt
Charges exceptionnelles	=	-Aucune charge exceptionnelle en prospective, celles-ci étant par nature ponctuelles et imprévisibles, donc difficile à prévoir à l'avance

Concernant les recettes de fonctionnement :

Recettes	Evolution retenue	Observations - remarques
Cotisations	+ 3 %	-Impact de l'attribution de 5 points d'indice majoré à compter du 1 ^{er} janvier 2024 et de l'évolution éventuelle du point d'indice
Recettes intérim	- 7 %	-Augmentation des taux de commissionnement (5% pour les collectivités affiliées et 7% pour les non affiliées) -Réduction attendue des enveloppes dédiées des collectivités non affiliées
Recettes autres services	+ 5 %	-Maintien des tarifs à l'exception de l'intérim, de l'assistance logiciels et plus symboliquement des paies à façon et des dossiers du conseil médical pour les CNA -Régularisation à la baisse des tarifs de la médecine -Définition d'un tarif pour le plan d'actions « secrétaire de mairie » -A voir selon arbitrage pour la Médecine
Marché RGPD	- 55 %	-Finalisation du marché en juin 2024 et lancement d'une nouvelle consultation sans interface du CDG79
Autres recettes	=	
Produits exceptionnels	=	-Aucun produit exceptionnel en prospective, ceux-ci étant par nature ponctuels et imprévisibles, donc difficile à prévoir à l'avance

Pour 2025

Concernant les dépenses de fonctionnement :

Charges	Evolution retenue	Observations - remarques
Charges de personnel CDG	+ 5 %	-Impact de l'évolution d'une éventuelle hausse du point d'indice -Impact de la réforme de la PSC – volet prévoyance (montant de la participation employeur) -Impact de recrutements éventuels sur le service Médecine -Impact de la révision du RIFSEEP en année pleine -Départ à la retraite non remplacé -GVT
Charges de personnel intérim	- 5 %	-Réduction attendue des enveloppes dédiées des collectivités non affiliées
Charges à caractère général	+ 3 %	-Hausse de certaines prestations en raison du contexte inflationniste
Remboursement heures syndicales	+ 5 %	
Autres charges de gestion courante	+ 5 %	-Prise en compte, en fonctionnement, des choix opérés dans le cadre du plan de transformation numérique
Charges financières	=	-Pas de recours à l'emprunt
Charges exceptionnelles	=	-Aucune charge exceptionnelle en prospective, celles-ci étant par nature ponctuelles et imprévisibles, donc difficile à prévoir à l'avance

Concernant les recettes de fonctionnement :

Recettes	Evolution retenue	Observations - remarques
Cotisations	+ 2,5 %	-Impact de l'évolution éventuelle du point d'indice
Recettes intérim	- 5 %	-Réduction attendue des enveloppes dédiées des collectivités non affiliées
Recettes autres services	+ 10 %	-Maintien global des tarifs -Réflexion sur les tarifs de la médecine et de l'assistance logiciels -Montée en puissance progressive de la prestation paie à façon
Autres recettes	=	
Produits exceptionnels	=	-Aucun produit exceptionnel en prospective, ceux-ci étant par nature ponctuels et imprévisibles, donc difficile à prévoir à l'avance

Le maintien d'un effort important en investissement en 2024, avant un retour à la normale en 2025

Alors que les dépenses d'investissement sont relativement confidentielles pour le CDG79, l'exercice budgétaire 2024 va être marqué, dans la continuité de 2023, par le maintien d'un effort conséquent autour des engagements suivants :

- La finalisation du plan de transformation numérique, incluant la refonte des infrastructures, un parcours structuré autour de la cybersécurité (dans le cadre du dispositif « France Relance » engagé auprès de l'ANSSI), des évolutions de solutions logicielles au cœur de l'activité de l'établissement (SIRH, GED, logiciels métier...) = 130 K€ TTC
- La mise en place d'une fibre noire entre les deux bâtiments, d'un intranet... = 35 K€ TTC
- L'aménagement de l'accueil et du patio au siège de l'établissement = 140 K€ TTC.
- Une enveloppe pour l'actualisation régulière de la flotte automobile = 20 K€ TTC
- Une enveloppe pour le mobilier de bureaux et le matériel informatique = 50 K€ TTC...

Cet ambitieux programme d'investissement sera financé par l'excédent reporté (excédent de fonctionnement = 1 452 346 € ; excédent d'investissement = 143 420 €).

FICHE N°7

LES PREVISIONS BUDGETAIRES 2024 PAR SERVICE OU MISSION

Si l'exercice 2022 a constitué la première année d'expérimentation de la comptabilité analytique, le dispositif, restant perfectible, commence toutefois à donner à voir des éléments comparatifs intéressants pour 2024.

Les projections par service ou mission, proposées ci-après, donnent à voir :

- Les réalisations 2022
- Les prévisions 2023 telles qu'elles avaient pu être présentées lors des orientations budgétaires de l'année passée.
- Les estimations de réalisation pour 2023 telles qu'il est possible de les identifier à ce jour.
- Les prévisions pour 2024 incluant sur certains services, comme la médecine par exemple, différents scénarios possibles.
- Des projections, indicatives à ce stade, pour 2025.

Les principaux enjeux et risques portent essentiellement sur les services et activités suivantes :

- Médecine de prévention : le service est largement déficitaire avec un tarif très en deçà du coût réel du service (parmi les plus bas de France). Toute perspective de recrutement, pourtant indispensable pour sécuriser l'activité du service et lui permettre de répondre dans de meilleures conditions aux besoins des territoires, viendra creuser très fortement ce déficit, y compris avec l'hypothèse d'un renforcement significatif du partenariat financier avec les collectivités non affiliées.
- Prestations informatiques d'assistance logiciels : le service est déficitaire d'un point de vue structurel. Le partenariat avec l'éditeur EKSAE va être réinterrogé sans que cela ne laisse de réelles opportunités de retour rapide à l'équilibre budgétaire.
- Travaux à façon Paie : la prestation est plus fortement déficitaire en 2024, cet exercice étant une période de transition entre le changement de logiciel,

le recrutement d'une gestionnaire de paie et l'augmentation attendue des adhésions au service.

- Plan d'actions « secrétaire de mairie » : des incertitudes fortes pèsent encore sur le financement apporté par le Conseil régional Nouvelle-Aquitaine sur les dispositifs de formation proposés. La tarification de l'offre de services déployée autour de la cheffe de projet doit également recevoir le soutien des collectivités de moins de 3500 habitants pour limiter le déficit prévisible sur la démarche.
- Archives : jusqu'au deuxième trimestre 2024, un tarif spécifique sera appliqué aux collectivités recourant au service pour respecter des engagements pris antérieurement à la création du service. Cela va avoir pour conséquence de ne pas atteindre l'équilibre budgétaire sur 2024, même si le « carnet de commandes » des trois archivistes est satisfait en totalité.

INSTANCES

Enjeux et risques :

- Repositionnement de toutes les instances dans ce budget, y compris la formation spécialisée du CST

Chap/art.	Réalisé 2022		Prospective 2023		Projection réalisé 2023		Prospective 2024	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	87 238		48 500		74 924		83 600	
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	48 799		77 000		69 096		72 551	
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	-				122			
012 CHARGES DE PERSONNEL & FRAIS ASSIMILES <i>Charges de personnel du service</i> <i>Charges de personnel support</i>	144 926		186 500		153 930		174 300 <i>139 000</i> <i>35 300</i>	
70 PRODUITS DES ACTIVITES		594 480		312 000		267 686		295 451
74 DOTATIONS SUBVENTIONS & PARTICIPATIONS <i>FCTVA</i> <i>Autres subventions</i>		4 274				15 892		16 500 <i>3 000</i> <i>13 500</i>
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		319				490		
013 ATTENUATION DE CHARGES		6 555				-		18 500
TOTAL	280 963	605 628	312 000	312 000	298 073	284 068	330 451	330 451
RESULTAT	324 665		0		-14 005		0	

CENTRALE D'ACHAT RGPD

Enjeux et risques :

- Finalisation en juin 2024 du marché de mise en conformité au titre du RGPD
- Lancement, sur le deuxième trimestre 2024, d'un nouveau marché limité à la seule mission de Délégué à la Protection des Données (DPD ou DPO) sans que le CDG79 n'assure l'interface des flux financiers entre les collectivités et le(s) prestataire(s) retenu(s)
- En 2024, prise en charge des coûts des missions d'AMO pour un montant total de 8 850 € TTC et des frais relatifs à la procédure de marché
- Réflexion quant à un commissionnement à appliquer sur le marché au bénéfice du CDG79 (recette souhaitée de 15 K€)

Chap/art.	Réalisé 2022		Prospective 2023		Projection réalisé 2023		Prospective 2024	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	305 757		236 000		113 563		16 850	
<i>Achats de Prestations de services</i>	305 193		235 000		112 975		3 000	
<i>Frais de consultation nouveau marché</i>							12 850	
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	43				52			
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	-				-			
012 CHARGES DE PERSONNEL & FRAIS ASSIMILES	5 918		5 600		6 026		3 100	
<i>Charges de personnel du service</i>							2 300	
<i>Charges de personnel support</i>							800	
70 PRODUITS DES ACTIVITES		302 431		237 700		112 790		18 000
<i>Refacturation prestations de services</i>								3 000
<i>Commissionnement nouveau marché RGPD</i>								15 000
74 DOTATIONS SUBVENTIONS & PARTICIPATIONS		-				-		
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		10				-		
013 ATTENUATION DE CHARGES		-				-		
TOTAL	311 718	302 441	241 600	237 700	119 641	112 790	19 950	18 000
RESULTAT	-9 277		-3 900		-6 851		-1 950	

AIDE A L'ARCHIVAGE

Enjeux et risques :

- Création du service au 1^{er} mai 2023 à partir de la pérennisation de 3 postes antérieurement portés par le service Intérim
- Demande de subvention rejetée par le Conseil départemental
- Estimation de 508 jours de missions par an
- Tarification « remise », appliquée sur les missions jusqu'à juin 2024 pour prendre en considération les engagements pris antérieurement à la création du service
- Réflexion sur le développement de nouvelles missions, notamment autour de l'archivage électronique

Chap/art.	Réalisé 2022		Prospective 2023		Projection réalisé 2023		Prospective 2024	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL					5 568		20 000	
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE					-			
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES					-			
012 CHARGES DE PERSONNEL & FRAIS ASSIMILES <i>Charges de personnel du service</i> <i>Charges de personnel support</i>					58 123		122 700 122 700 -	
70 PRODUITS DES ACTIVITES						36 000		114 900
74 DOTATIONS SUBVENTIONS & PARTICIPATIONS						-		
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE						-		
013 ATTENUATION DE CHARGES						-		
TOTAL	-	-	-	-	63 691	36 000	142 700	114 900
RESULTAT	0		0		-27 691		-27 800	

Pôle

« expertise statutaire et GRH »

GESTION STATUTAIRE DES RH

Enjeux et risques :

- Stabilisation des effectifs du service autour de la mise en place d'un.e responsable de service à l'extrême fin de l'année 2024
- Evolution difficilement prévisible du niveau de remboursement des heures syndicales
- Coût de fonctionnement du local syndical

Chap/art.	Réalisé 2022		Prospective 2023		Projection réalisé 2023		Prospective 2024	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	67 829		76 400		71 915		71 900	
<i>Droit au chômage</i>	14 509		15 000		17 335		18 000	
<i>Loyer local syndical</i>	8 515		8 900		8 121		9 600	
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	252 654		300 000		307 826		330 102	
<i>Remb. Heures syndicales</i>	249 843		300 000		293 443		315 000	
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	-				-			
012 CHARGES DE PERSONNEL & FRAIS ASSIMILES	136 418		147 800		182 691		142 600	
<i>Charges de personnel du service</i>							108 200	
<i>Charges de personnel support</i>							34 400	
70 PRODUITS DES ACTIVITES		470 501		524 200		545 261		544 602
<i>Cotisations obligatoires</i>		456 326		509 200		528 082		528 102
<i>Refacturation Droit au chômage</i>		14 012		15 000		16 813		16 500
74 DOTATIONS SUBVENTIONS & PARTICIPATIONS		-				-		
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		200				-		
013 ATTENUATION DE CHARGES		-				17 171		
TOTAL	456 901	470 701	524 200	524 200	562 432	562 432	544 602	544 602
RESULTAT	13 800		0		0		0	

CONSEIL JURIDIQUE ET STATUTAIRE

Enjeux et risques :

- 2022-23 : évolution du poste en interne de conseiller juridique et statutaire vers une adhésion au service interdépartemental d'expertise RH et de production documentaire de la Coopération régionale NACOOPE
- Tarification de certaines expertises dites complexes au titre des prestations RH (transfert de personnels, dissolution de structures, fusion de collectivités...)

Chap/art.	Réalisé 2022		Prospective 2023		Projection réalisé 2023		Prospective 2024	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	29 136		35 500		30 340		36 800	
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	895				2 699		2 900	
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	-				-			
012 CHARGES DE PERSONNEL & FRAIS ASSIMILES	138 819		137 000		148 303		170 200	
<i>Charges de personnel du service</i>							<i>128 100</i>	
<i>Charges de personnel support</i>							<i>42 100</i>	
70 PRODUITS DES ACTIVITES		150 076		172 500		181 341		209 900
<i>Cotisations Additionnelles</i>		<i>150 076</i>		<i>172 500</i>		<i>181 341</i>		<i>209 900</i>
74 DOTATIONS SUBVENTIONS & PARTICIPATIONS		-				-		
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		215				-		
013 ATTENUATION DE CHARGES		1 870				-		
TOTAL	168 850	152 161	172 500	172 500	181 341	181 341	209 900	209 900
RESULTAT	-16 689		0	0	0	0	0	0

AIDE AUX DOSSIERS RETRAITE

Enjeux et risques :

- Evolution des conventionnements et donc des financements de la Caisse des Dépôts / CNRACL
- Evolution du nombre de dossiers et des délais de traitement des dossiers

Chap/art.	Réalisé 2022		Prospective 2023		Projection réalisé 2023		Prospective 2024	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	6 427		3 400		3 897		6 400	
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	469				698		800	
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	-				-			
012 CHARGES DE PERSONNEL & FRAIS ASSIMILES <i>Charges de personnel du service</i> <i>Charges de personnel support</i>	68 527		33 200		33 974		64 500 <i>49 800</i> <i>14 700</i>	
70 PRODUITS DES ACTIVITES <i>Cotisations Additionnelles</i> <i>Prestations service retraites</i>		69 865 <i>69 224</i> <i>641</i>		29 600 <i>18 100</i> <i>11 500</i>		31 366 <i>24 166</i> <i>7 200</i>		64 700 <i>56 700</i> <i>8 000</i>
74 DOTATIONS SUBVENTIONS & PARTICIPATIONS		-				-		
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		7 223		7 000		7 202		7 000
013 ATTENUATION DE CHARGES		-				-		
TOTAL	75 423	77 088	36 600	36 600	38 569	38 569	71 700	71 700
RESULTAT	1 665		0		0		0	

PRESTATIONS RH

CONSEIL EN ORGANISATION – GPEEC – MEDIATION – COACHING – ENQUETE ADMINISTRATIVE - SIGNALEMENT

Enjeux et risques :

- Evolution progressive du périmètre de l'offre de services : conseil en organisation, médiation, coaching, enquête administrative, signalements, GPEC
- Evolution progressive du nombre de saisines et d'interventions
- Complexité des dossiers et du volume de travail induit (premières interventions sur 2022 et 2023 non valorisées au coût réel)
- 1 poste VTA projeté en 2022 (coût : 29 K€ / aide : 15 K€) => Non réalisé et projet abandonné au regard de l'absence de candidats

Chap/art.	Réalisé 2022		Prospective 2023		Projection réalisé 2023		Prospective 2024	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	10 873		1 900		2 465		7 600	
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	85				214		700	
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	-				-			
012 CHARGES DE PERSONNEL & FRAIS ASSIMILES	24 225		32 420		29 820		99 500	
<i>Charges de personnel du service</i>							<i>79 600</i>	
<i>Charges de personnel support</i>							<i>19 900</i>	
70 PRODUITS DES ACTIVITES		4 000		20 500		8 650		30 000
74 DOTATIONS SUBVENTIONS & PARTICIPATIONS		-				-		
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		20				-		
013 ATTENUATION DE CHARGES		-				-		
TOTAL	35 183	4 020	34 320	20 500	32 499	8 650	107 800	30 000
RESULTAT	-31 163		-13 820		-23 849		-77 800	

Pôle

« accès et maintien dans l'emploi »

AIDE AU RECRUTEMENT

Enjeux et risques :

- Evolution aléatoire des missions d'une année sur l'autre (exemple : sur 2021 et 2022, ce sont 67 missions d'accompagnement au recrutement qui ont été conduites, donnant l'occasion d'analyser 687 candidatures et de rencontrer 239 candidats ; en 2023, 17 accompagnements ont été réalisés pour 133 CV triés et 65 candidats rencontrés)
- Réflexion quant au maintien ou non de la prise en charge du coût des vacances pour les intervenants extérieurs invités à participer aux jurys de recrutement aux côtés des employeurs publics

Chap/art.	Réalisé 2022		Prospective 2023		Projection réalisé 2023		Prospective 2024	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	2 755		3 000		3 201		2 700	
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	140				430		500	
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	-				-			
012 CHARGES DE PERSONNEL & FRAIS ASSIMILES	21 578		28 900		23 421		19 800	
<i>Charges de personnel du service</i>							<i>15 200</i>	
<i>Charges de personnel support</i>							<i>4 600</i>	
70 PRODUITS DES ACTIVITES		25 041		31 900		27 051		23 000
<i>Cotisations Additionnelles</i>		<i>25 041</i>		<i>31 900</i>		<i>27 051</i>		<i>23 000</i>
74 DOTATIONS SUBVENTIONS & PARTICIPATIONS		-				-		
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		34				-		
013 ATTENUATION DE CHARGES		-				-		
TOTAL	24 473	25 075	31 900	31 900	27 051	27 051	23 000	23 000
RESULTAT	601		0		0		0	

CONSEIL EN EVOLUTION PROFESSIONNELLE

MOBILITE DITE CHOISIE

Enjeux et risques :

- Lancement de la mission en 2022 avec un objectif cible théorique de 24 accompagnements tarifés par an
- 66 conventions d'adhésion à 150 €
- 8 bilans professionnels tarifés
- 26 entretiens diagnostic ; 6 ateliers thématiques (entretien de recrutement, CV...) ; 6 bilans professionnels pour des agents en PPR

Chap/art.	Réalisé 2022		Prospective 2023		Projection réalisé 2023		Prospective 2024	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	6 293		7 000		5 408		5 400	
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	860		1 500		1 022		1 100	
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	-				-			
012 CHARGES DE PERSONNEL & FRAIS ASSIMILES	43 577		37 000		38 028		48 400	
<i>Charges de personnel du service</i>							35 200	
<i>Charges de personnel support</i>							13 200	
70 PRODUITS DES ACTIVITES		9 750		18 750		7 850		26 250
74 DOTATIONS SUBVENTIONS & PARTICIPATIONS		-				-		
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		70				-		
013 ATTENUATION DE CHARGES		-				-		
TOTAL	50 730	9 820	45 500	18 750	44 457	7 850	54 900	26 250
RESULTAT	-40 910		-26 750		-36 607		-28 650	

CONSEIL EN EVOLUTION PROFESSIONNELLE
MOBILITE DITE CONTRAINTE

Enjeux et risques :

- 102 accompagnements PPR depuis la mise en place du dispositif (dont 36 pour les collectivités non affiliées) et 23 lancés en 2023

Chap/art.	Réalisé 2022		Prospective 2023		Projection réalisé 2023		Prospective 2024	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL			18 000		8 923		9 200	
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE					1 597		1 700	
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES					-			
012 CHARGES DE PERSONNEL & FRAIS ASSIMILES <i>Charges de personnel du service</i> <i>Charges de personnel support</i>			67 600		89 223		83 400 <i>62 300</i> <i>21 100</i>	
70 PRODUITS DES ACTIVITES <i>Cotisations obligatoires</i>				85 600 <i>85 600</i>		99 743 <i>99 743</i>		94 300 <i>94 300</i>
74 DOTATIONS SUBVENTIONS & PARTICIPATIONS						-		
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE						-		
013 ATTENUATION DE CHARGES						-		
TOTAL	-	-	85 600	85 600	99 743	99 743	94 300	94 300
RESULTAT	0	0	0	0	0	0	0	0

EMPLOI TERRITORIAL

Enjeux et risques :

- Adhésion en 2021 au service interdépartemental dédié aux concours et aux examens de la Coopération régionale NACOOPE pour un montant annuel estimé approximativement à 45 K€ (variable selon le nombre et la nature des concours et examens organisés)
- Evolution des activités au regard des besoins d'attractivité des métiers de la FPT avec des enjeux d'action sur des métiers en tension (ex : secrétaires de mairie ; aide-soignant ; commis de cuisine...)

Chap/art.	Réalisé 2022		Prospective 2023		Projection réalisé 2023		Prospective 2024	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL <i>Prestation concours par Nacopé</i>	73 749		58 500 44 100		38 391 32 554		56 400 45 000	
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	937				6 518		6 900	
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	-				-			
012 CHARGES DE PERSONNEL & FRAIS ASSIMILES <i>Charges de personnel du service</i> <i>Charges de personnel support</i>	184 253		29 000		41 841		58 700 43 800 14 900	
70 PRODUITS DES ACTIVITES <i>Cotisations obligatoires</i>		216 005 199 487		87 500 87 500		86 750 83 583		122 000 122 000
74 DOTATIONS SUBVENTIONS & PARTICIPATIONS		47 362				-		
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		225				-		
013 ATTENUATION DE CHARGES		1 917				-		
TOTAL	258 939	265 509	87 500	87 500	86 750	86 750	122 000	122 000
RESULTAT	6 570		0		0		0	

SUIVI DES FMPE*

*Fonctionnaires momentanément privés d'emploi

Enjeux et risques :

- 5 dossiers en gestion en 2024 : 1 agent de catégorie A (en disponibilité pour fonctions électives) ; 1 agent de catégorie B ; 3 agents de catégorie C (1 en contrat dans le cadre d'un détachement ; 1 sur des contrats relevant de missions ponctuelles)

Chap/art.	Réalisé 2022		Prospective 2023		Projection réalisé 2023		Prospective 2024	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL					-			
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE					-			
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES					-			
012 CHARGES DE PERSONNEL & FRAIS ASSIMILES	51 116		42 000		88 510		130 000	
70 PRODUITS DES ACTIVITES		12 288		6 000		22 925		25 000
<i>Cotisations obligatoires</i>						-		
<i>Autres conventions et remboursements</i>						22 925		25 000
74 DOTATIONS SUBVENTIONS & PARTICIPATIONS		46 402		40 500		65 351		140 000
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE						-		
013 ATTENUATION DE CHARGES						5 793		
TOTAL	51 116	58 690	42 000	46 500	88 510	94 069	130 000	165 000
RESULTAT	7 574		4 500		5 558		35 000	

HANDICAP

APPRENTISSAGE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Enjeux et risques :

- Echéance au 31 décembre 2024 de la 5^{ème} convention triennale de partenariat avec le FIPHFP (subvention potentielle de l'ordre de 180 K€ sur 3 exercices, avec versement du solde en 2024 en fonction des objectifs atteints)
- Renouvellement, dans des conditions similaires, d'une 6^{ème} convention triennale de partenariat 2025-2027

Chap/art.	Réalisé 2022		Prospective 2023		Projection réalisé 2023		Prospective 2024	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	4 753		6 000		4 707		3 900	
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	213		900		809		900	
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	-				-			
012 CHARGES DE PERSONNEL & FRAIS ASSIMILES <i>Charges de personnel du service</i> <i>Charges de personnel support</i>	36 126		38 100		40 695		34 500 <i>25 900</i> <i>8 600</i>	
70 PRODUITS DES ACTIVITES		-				-		
74 DOTATIONS SUBVENTIONS & PARTICIPATIONS <i>Cotisations Additionnelles</i> <i>Subvention FIPHFP</i>		83 300		73 800		73 800		39 300 <i>2 900</i> <i>36 400</i>
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		51				-		
013 ATTENUATION DE CHARGES		-				-		
TOTAL	41 092	83 351	45 000	73 800	46 210	73 800	39 300	39 300
RESULTAT	42 259		28 800		27 590		0	

INTERIM – EMPLOI TEMPORAIRE

Enjeux et risques :

- Hausse des tarifs de commissionnement pour 2024 : taux de 5% (au lieu de 4,5%) pour les collectivités affiliées et de 7% (au lieu de 6%) pour les collectivités non affiliées
- Diminution attendue du recours à l'intérim par l'ensemble des collectivités, et en particulier par la Ville de Niort et le Conseil départemental des Deux-Sèvres, qui représentent à eux-seuls 40 % de l'activité du service
- Départ à la retraite d'un agent en 2025 : non remplacement en fonction de l'activité du service
- Poursuite de la dématérialisation de l'activité du service, notamment dans les relations avec les collectivités (après avoir réussi le volet avec les intérimaires)

Chap/art.	Réalisé 2022		Prospective 2023		Projection réalisé 2023		Prospective 2024	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	96 401		78 000		80 678		66 500	
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	2 087		2 150		14 293		13 600	
66 CHARGES FINANCIERES	-		-		1 711		4 000	
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	6 429		7 000		7 760		8 000	
012 CHARGES DE PERSONNEL & FRAIS ASSIMILES	278 145		281 200		287 842		247 600	
<i>Charges de personnel du service</i>							184 400	
<i>Charges de personnel support</i>							63 200	
012 CHARGES DE PERSONNEL INTERIMAIRES	10 870 053		10 438 800		9 561 818		8 797 000	
70 PRODUITS DES ACTIVITES		11 147 642		10 830 130		9 888 985		9 162 000
74 DOTATIONS SUBVENTIONS & PARTICIPATIONS		-				-		
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		503				2		
013 ATTENUATION DE CHARGES		107 760		30 000		32 215		25 000
TOTAL	11 253 115	11 255 905	10 807 150	10 860 130	9 954 102	9 921 202	9 136 700	9 187 000
RESULTAT	2 790		52 980		-32 900		50 300	

PLAN D' ACTIONS « SECRETAIRE DE MAIRIE »

Enjeux et risques :

- Plan d'actions validé en mai 2022 en partenariat avec l'association des maires, autour de 4 axes stratégiques et d'une quinzaine d'actions
- Recrutement au 1^{er} novembre 2023 d'une cheffe de projet pour accompagner son déploiement
- Lancement d'un diplôme universitaire (question du financement régional – hypothèse 2 sans subvention du conseil régional NA)
- Reconduction d'une session de formation de secrétaires de mairie intérimaires en lien avec Pôle Emploi et le CNFPT (question du financement régional)
- Mise en place d'une grille tarifaire autour des interventions de la cheffe de projets et de l'animation du réseau départemental de secrétaires de mairie

Chap/art.	Prospective 2023		Projection réalisé 2023		Prospective 2024 HYPOTHESE 1		Prospective 2024 HYPOTHESE 2	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	52 000		9 682		32 525		71 300	
<i>Formation DU</i>					16 225		40 000	
<i>Formation SM</i>					-		15 000	
<i>Licence universitaire</i>								
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			390		700		700	
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES			-					
012 CHARGES DE PERSONNEL & FRAIS ASSIMILES	31 000		21 703		90 800		90 800	
<i>Charges de personnel du service</i>					70 900		70 900	
<i>Charges de personnel support</i>					19 900		19 900	
70 PRODUITS DES ACTIVITES				-		25 000		25 000
<i>Adhésion des collectivités</i>						20 000		20 000
<i>Prestations de services</i>						5 000		5 000
74 DOTATIONS SUBVENTIONS & PARTICIPATIONS		25 200		-		9 225		9 225
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE				-				
013 ATTENUATION DE CHARGES				-				
TOTAL	83 000	25 200	31 775	-	124 025	34 225	162 800	34 225
RESULTAT	-57 800		-31 775		-89 800		-128 575	

Pôle

« santé et conditions de travail »

ASSURANCES DES RISQUES STATUTAIRES

Enjeux et risques :

- Renouvellement du contrat groupe avec CNP-RELYENS à compter du 1^{er} janvier 2024 pour une durée de 4 ans
- Forte mutualisation avec une légère hausse du nombre des adhérents
- Augmentation du taux de facturation des frais de gestion actuellement fixé à 0,19% de la masse salariale assurée

Chap/art.	Réalisé 2022		Prospective 2023		Projection réalisé 2023		Prospective 2024	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	14 542		26 000		29 521		18 400	
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	937				1 247		1 400	
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	-				-			
012 CHARGES DE PERSONNEL & FRAIS ASSIMILES	131 857		139 000		153 810		140 400	
<i>Charges de personnel du service</i>							<i>105 200</i>	
<i>Charges de personnel support</i>							<i>35 200</i>	
70 PRODUITS DES ACTIVITES		145 330		150 000		158 106		210 235
74 DOTATIONS SUBVENTIONS & PARTICIPATIONS		-				-		
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		225				-		
013 ATTENUATION DE CHARGES		-				19 169		
TOTAL	147 336	145 555	165 000	150 000	184 578	177 275	160 200	210 235
RESULTAT		-1 781		-15 000		-7 302		50 035

CONSEIL MEDICAL

Enjeux et risques :

- Fusion, début 2022, du comité médical et de la commission de réforme (ordonnance n°2020-1447 du 25 novembre 2020 et décret du 11 mars 2022)
- Problématiques de la disponibilité des médecins, de leur rémunération...
- Evolution des tarifs en 2024 (225 €/dossier) et 2025 (250 €/dossier) pour les collectivités non affiliées

Chap/art.	Réalisé 2022		Prospective 2023		Projection réalisé 2023		Prospective 2024	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	55 655		68 100		58 141		63 500	
<i>Honoraires médicaux</i>	42 788		50 000		39 749		45 000	
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	3 175		7 000		6 883		7 227	
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	368				-			
012 CHARGES DE PERSONNEL & FRAIS ASSIMILES	153 611		155 200		167 326		170 500	
<i>Charges de personnel du service</i>							129 200	
<i>Charges de personnel support</i>							41 300	
70 PRODUITS DES ACTIVITES		218 668		230 300		232 351		241 227
<i>Cotisations obligatoires</i>		174 547		171 300		179 064		177 027
<i>Facturation expertises</i>		44 121		45 000		37 392		47 200
<i>Frais de dossiers</i>		13 400		14 000		15 894		17 000
74 DOTATIONS SUBVENTIONS & PARTICIPATIONS		-				-		
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		133				-		
013 ATTENUATION DE CHARGES		-				-		
TOTAL	212 809	218 801	230 300	230 300	232 351	232 351	241 227	241 227
RESULTAT		5 992		0		0		0

MEDECINE PREVENTIVE

Enjeux et risques :

- Maintien des tarifs pour 2024 avec régularisation rétroactive – tarif d'équilibre situé entre 90 et 120 € par agent (tarif actuel à 65 €)
- Réflexion autour de nouvelles modalités de tarification pour 2025 (exemple : taux de cotisation sur la masse salariale)
- Difficultés de recrutement de médecins du travail et instabilité persistante de l'équipe ; impact financier conséquent du recrutement de médecin (+ 150 K€ par ETP)
- Pérennité et équilibre financier du partenariat avec les collectivités non affiliées à rechercher
- Optimisation des lieux de visite sur le département (réduction du nombre ; priorité aux lieux compatibles avec les exigences de l'activité...)

SCENARIO 1 - ROB

Effectif constant = 1 médecin, 3 infirmières, 2 assistantes médicales

Tarifs : maintien des tarifs avec corrections 2023

Maintien en l'état du partenariat avec les CNA

Chap/art.	Réalisé 2022		Prospective 2023		Réalisé 2023		Prospective 2024 SCENARIO 1	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	45 681		57 000		53 607		52 000	
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 704				19 512		29 200	
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 209				-			
012 CHARGES DE PERSONNEL & FRAIS ASSIMILES	461 215		552 000		556 517		496 700	
<i>Charges de personnel du service</i>							<i>408 100</i>	
<i>Charges de personnel support</i>							<i>88 600</i>	
70 PRODUITS DES ACTIVITES		358 159		522 325		520 509		485 000
<i>Dont Autres conventions et remboursements</i>		<i>38 164</i>		<i>38 000</i>		<i>32 234</i>		<i>35 000</i>
<i>Dont Visites Médicales</i>		<i>319 995</i>		<i>484 325</i>		<i>488 275</i>		<i>450 000</i>
74 DOTATIONS SUBVENTIONS & PARTICIPATIONS		-				-		
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		409				-		
013 ATTENUATION DE CHARGES		41 669				8 588		
TOTAL	509 808	400 237	609 000	522 325	629 637	529 097	577 900	485 000
RESULTAT	-109 572		-86 675		-100 540		-92 900	

SCENARIO 2

Evolution de l'effectif = + 1 médecin (à partir de juin) + 1 infirmière (à partir de sept)

Tarifs : maintien des tarifs avec corrections 2023

Maintien en l'état du partenariat avec les CNA

Chap/art.	Réalisé 2022		Prospective 2023		Réalisé 2023		Prospective 2024 SCENARIO 2	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	45 681		57 000		53 607		60 000	
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 704				19 512		30 000	
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 209				-			
012 CHARGES DE PERSONNEL & FRAIS ASSIMILES <i>Charges de personnel du service</i> <i>Charges de personnel support</i>	461 215		552 000		556 517		611 400 511 400 100 000	
70 PRODUITS DES ACTIVITES <i>Dont Autres conventions et remboursements</i> <i>Dont Visites Médicales</i>		358 159 38 164 319 995		522 325 38 000 484 325		520 509 32 234 488 275		485 000 35 000 450 000
74 DOTATIONS SUBVENTIONS & PARTICIPATIONS		-				-		
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		409				-		
013 ATTENUATION DE CHARGES		41 669				8 588		
TOTAL	509 808	400 237	609 000	522 325	629 637	529 097	701 400	485 000
RESULTAT	-109 572		-86 675		-100 540		-216 400	

SCENARIO 3

Evolution de l'effectif = + 1 médecin + 1 infirmière

Tarifs : maintien des tarifs avec corrections 2023

Evolution des tarifs appliqués aux CNA (45 €/agent à partir du 2ème trimestre)

Chap/art.	Réalisé 2022		Prospective 2023		Réalisé 2023		Prospective 2024 SCENARIO 3	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	45 681		57 000		53 607		60 000	
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 704				19 512		30 000	
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 209				-			
012 CHARGES DE PERSONNEL & FRAIS ASSIMILES <i>Charges de personnel du service</i> <i>Charges de personnel support</i>	461 215		552 000		556 517		611 400 511 400 100 000	
70 PRODUITS DES ACTIVITES <i>Dont Autres conventions et remboursements</i> <i>Dont Visites Médicales</i>		358 159 38 164 319 995		522 325 38 000 484 325		520 509 32 234 488 275		570 000 120 000 450 000
74 DOTATIONS SUBVENTIONS & PARTICIPATIONS		-				-		
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		409				-		
013 ATTENUATION DE CHARGES		41 669				8 588		
TOTAL	509 808	400 237	609 000	522 325	629 637	529 097	701 400	570 000
RESULTAT	-109 572		-86 675		-100 540		-131 400	

SCENARIO 4

Evolution de l'effectif = + 1 médecin (à partir de juin)

Tarifs : maintien des tarifs avec corrections 2023

Evolution des tarifs appliqués aux CNA (45 €/agent à partir du 2ème trimestre)

Chap/art.		Réalisé 2022		Prospective 2023		Réalisé 2023		Prospective 2024 SCENARIO 4	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	45 681		57 000		53 607		55 000	
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 704				19 512		30 000	
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 209				-			
012	CHARGES DE PERSONNEL & FRAIS ASSIMILES	461 215		552 000		556 517		589 800	
	<i>Charges de personnel du service</i>							<i>489 800</i>	
	<i>Charges de personnel support</i>							<i>100 000</i>	
70	PRODUITS DES ACTIVITES		358 159		522 325		520 509		570 000
<i>Dont</i>	<i>Autres conventions et remboursements</i>		<i>38 164</i>		<i>38 000</i>		<i>32 234</i>		<i>120 000</i>
<i>Dont</i>	<i>Visites Médicales</i>		<i>319 995</i>		<i>484 325</i>		<i>488 275</i>		<i>450 000</i>
74	DOTATIONS SUBVENTIONS & PARTICIPATIONS		-				-		
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		409				-		
013	ATTENUATION DE CHARGES		41 669				8 588		
TOTAL		509 808	400 237	609 000	522 325	629 637	529 097	674 800	570 000
RESULTAT		-109 572		-86 675		-100 540		-104 800	

PREVENTION

Enjeux et risques :

- Evolution importante du nombre de saisines sur les prestations (audit RPS, démarche QVCT...) et les accompagnements réglementaires (DUERP)
- Complexité des dossiers et volume de travail induit
- Aide FNP de 20 K€ accordée sur les actions mises en place post-COVID et l'actualisation du DUERP (versée par moitié en 2022 et 2024)
- Réflexion quant à l'organisation de la journée de la prévention (après 4 ans de suspension – budget de 20 K€)
- Réflexion autour de la mise en place d'une mission dite ACFI (inspection)

Chap/art.	Réalisé 2022		Prospective 2023		Projection réalisé 2023		Prospective 2024	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	14 809		28 000		20 174		35 200	
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 035		2 000		2 131		2 300	
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	-				-			
012 CHARGES DE PERSONNEL & FRAIS ASSIMILES	120 999		130 000		126 149		75 000	
<i>Charges de personnel du service</i>							<i>62 700</i>	
<i>Charges de personnel support</i>							<i>12 300</i>	
70 PRODUITS DES ACTIVITES		125 997		160 000		148 454		102 500
<i>Cotisations Additionnelles</i>		<i>119 997</i>		<i>140 000</i>		<i>129 254</i>		<i>81 000</i>
<i>Autres conventions et remboursements</i>		<i>6 000</i>		<i>20 000</i>		<i>19 200</i>		<i>21 500</i>
74 DOTATIONS SUBVENTIONS & PARTICIPATIONS		10 000		10 000		-		10 000
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		174				-		
013 ATTENUATION DE CHARGES		-				-		
TOTAL	136 843	136 171	160 000	170 000	148 454	148 454	112 500	112 500
RESULTAT		-672		10 000		0		0

Pôle « informatique »

ASSISTANCE LOGICIELS

Enjeux et risques :

- Hausse des tarifs de l'ordre de 3% pour 2024
- 1 assistant logiciels muté à l'automne 2023, non remplacé – prévision de remplacement au 1^{er} juillet 2024 dans le ROB
- Fragilité de l'éditeur EKSAE et recherche de solutions alternatives pour sécuriser la mission au bénéfice des collectivités
- Réflexion pour le développement de nouvelles missions dans le domaine du numérique et notamment autour de la cybersécurité

Chap/art.	Réalisé 2022		Prospective 2023		Projection réalisé 2023		Prospective 2024	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	20 903		23 000		18 847		15 400	
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 107				1 242		1 304	
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	-				-			
012 CHARGES DE PERSONNEL & FRAIS ASSIMILES	211 525		170 000		173 259		181 550	
<i>Charges de personnel du service</i>							<i>146 700</i>	
<i>Charges de personnel support</i>							<i>34 850</i>	
70 PRODUITS DES ACTIVITES		136 378		141 750		140 320		130 000
<i>Assistance</i>		<i>117 270</i>				<i>119 357</i>		<i>122 000</i>
<i>Autres Prestations (Formation)</i>		<i>19 108</i>				<i>20 963</i>		<i>8 000</i>
74 DOTATIONS SUBVENTIONS & PARTICIPATIONS		-				-		
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		279				-		
013 ATTENUATION DE CHARGES		-				-		
TOTAL	233 535	136 657	193 000	141 750	193 348	140 320	198 254	130 000
RESULTAT	-96 879		-51 250		-53 029		-68 254	

TRAVAUX A FACON PAIE

Enjeux et risques :

- Changement de logiciel en 2023 et recrutement d'une gestionnaire paie au 1^{er} décembre 2023 avec augmentation des charges de fonctionnement
- Mise en perspective d'une évolution d'activité avec l'acceptation de nouveaux adhérents (objectif cible théorique : 1000 paies en 2026)
- Repositionnement organisationnel et fonctionnel de l'activité en-dehors du service Informatique
- Réflexion pour un positionnement en tant que chef de file régional pour les paies de droit privé

Chap/art.	Réalisé 2022		Prospective 2023		Projection réalisé 2023		Prospective 2024	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	4 469		8 600		5 365		11 700	
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	316				9 086		15 340	
<i>Droit utilisation info nuage</i>	<i>90</i>				<i>9 086</i>		<i>15 340</i>	
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	-				-			
012 CHARGES DE PERSONNEL & FRAIS ASSIMILES	57 386		57 500		62 343		115 700	
<i>Charges de personnel du service</i>							<i>88 200</i>	
<i>Charges de personnel support</i>							<i>27 500</i>	
70 PRODUITS DES ACTIVITES		59 271		60 000		57 912		66 500
74 DOTATIONS SUBVENTIONS & PARTICIPATIONS		-				-		
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		76				-		
013 ATTENUATION DE CHARGES		-				-		
TOTAL	62 172	59 347	66 100	60 000	76 794	57 912	142 740	66 500
RESULTAT	-2 826		-6 100		-18 882		-76 240	

Prospective 2024

		CHARGES PERSONNEL	AUTRES CHARGES	COTISATIONS OBLIGATOIRES	COTISATIONS OPTIONNELLES	FACTURATION SUBVENTIONS	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
PRESTATIONS OBLIG	1000 - INSTANCES	174 300	156 151	295 451		35 000	330 451	330 451	0
	1010 - CONSEIL MEDICAL	170 500	70 727	177 027		64 200	241 227	241 227	0
	1040 - RESSOURCES HUMAINES	142 600	402 002	528 102		16 500	544 602	544 602	0
	1100 - EMPLOI TERRITORIAL	58 700	63 300	122 000		0	122 000	122 000	0
	1200 - FMPE	130 000	0	0		165 000	130 000	165 000	35 000
	1300 - CEP MOBILITE CONTRAINTE	83 400	10 900	94 300		0	94 300	94 300	0
	cotisations employeurs non affectées				326 419				
PRESTATIONS OPTIONNELLES	5050 - PREVENTION SANTE	75 000	37 500		81 000	31 500	112 500	112 500	0
	5060 - HANDICAP APPRENTISSAGE	34 500	4 800		2 900	36 400	39 300	39 300	0
	5070 - CONSEIL STATUTAIRE	170 200	39 700		209 900	0	209 900	209 900	0
	5090 - PRESTATION RETRAITES	64 500	7 200		56 700	15 000	71 700	71 700	0
	5100 - AIDE RECRUTEMENT	19 800	3 200		23 000	0	23 000	23 000	0
	cotisations employeurs non affectées					12 300			
PRESTATIONS FACTUREES	5110 - TRAVAUX A FACON PAIE	115 700	27 040			66 500	142 740	66 500	-76 240
	5130 - PRESTATIONS INFORMATIQUES	181 550	16 704			130 000	198 254	130 000	-68 254
	5150 - PLAN SECRETAIRE DE MAIRIE	90 800	33 225			34 225	124 025	34 225	-89 800
	5400 - INTERIM	9 044 600	92 100			9 187 000	9 136 700	9 187 000	50 300
	5500 - MEDECINE PREVENTIVE	496 700	81 200			485 000	577 900	485 000	-92 900
	5600 - ASSURANCE RISQUES STATUTAIRES	140 400	19 800			210 235	160 200	210 235	50 035
	5650 - CONSEIL EVOLUTION PRO	48 400	6 500			26 250	54 900	26 250	-28 650
	5700 - COACHING CONSEIL ORGA.	99 500	8 300			30 000	107 800	30 000	-77 800
	5800 - CENTRALE ACHATS [RGPD]	3 100	16 850			18 000	19 950	18 000	-1 950
	5900 - ARCHIVES	122 700	20 000			114 900	142 700	114 900	-27 800
TOTAL		11 466 950	1 117 200	1 216 881	373 500	10 665 710	12 584 150	12 256 091	-328 059
ESTIMATION BUDGETAIRE DES COTISATIONS				1 543 300	385 800	Résultat avec cotisations non affectées		10 660 €	

Les prospectives financières pour 2024 affichent, sur la base d'hypothèses d'exploitation prudentes, un résultat tout juste excédentaire, de l'ordre de 10 K€, donc particulièrement fragile et incertain.

A ce stade, les aléas restent importants et le constat d'un déficit à la fin de l'exercice 2024 sur la section de fonctionnement, s'avère être une hypothèse possible.

Synthèse des orientations budgétaires du CDG79 pour 2024

Les principales orientations budgétaires du Centre de gestion pour 2024, développées dans le corps de ce document, sont les suivantes :

- La stabilité des taux de cotisation obligatoire (0,8%) et optionnelle (0,2%)
- Le maintien de la grille tarifaire, à l'exception de 3 tarifs nécessitant un ajustement au regard du coût réel du service (Intérim, assistance logiciels et paie à façon)
- La baisse des recettes du service de médecine préventive avec la régularisation décidée sur la tarification des agents pluri-collectivités, le nécessaire arbitrage sur les tarifs à appliquer aux collectivités non affiliées et le recrutement ou non de personnels de santé au travail (médecin et infirmier)
- La dégradation de la capacité d'autofinancement de l'établissement avec le constat d'un effet ciseaux et la nécessité d'adapter dès 2025 la grille tarifaire au coût réel des prestations, de poursuivre la réflexion sur les principaux centres de coûts (personnel...)
- Le développement de missions nouvelles susceptibles de générer des ressources immédiates ou à court terme, pour restaurer l'équilibre budgétaire de l'établissement à la fin de la mandature
- La poursuite du plan d'actions volontariste autour du métier de secrétaire de mairie
- La finalisation du programme d'investissements inédit lancé en 2023 autour d'un plan de transformation numérique ambitieux et indispensable (SIRH, GED, site internet...) et la réflexion sur les locaux (aménagement de l'accueil et du patio au siège ; arbitrage sur l'extension des locaux...), financé par l'excédent reporté

Telles sont, en termes politiques et budgétaires, les orientations du Centre de gestion de la Fonction publique territoriale des Deux-Sèvres pour 2024.

Je vous serai obligé de bien vouloir en débattre.

Le Président,

Alain LECOINTE